

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Monument qu'on doit élever à la mémoire du marquis de Montcalm, à Vestric-Candiac, Gard. France, et dont on se propose de dresser un double à Québec.

Enseignement du catéchisme

Pour mettre le catéchisme en rapport avec le degré d'avancement des élèves, le maître peut s'inspirer des idées suivantes :

1. Se rendre compte du degré d'avancement de chacun d'eux. Cela est relativement facile, au moyen de la récitation journalière, et de quelques compositions orales ou écrites.

2. L'explication littérale demande un langage clair, précis, accessible à tous ; les mots techniques doivent en être bannis ; si toutefois on ne peut se dispenser de les employer, il faut en donner aussitôt la signification.

3. En ce qui concerne la doctrine, appliquer la même règle. Les développements trop savants seraient audessus de la portée des élèves. Chercher toujours à rattacher le sujet de la leçon à un autre sujet vu précédemment ; en un mot *se servir du connu pour aller à l'inconnu*.

4. Ne faire rien apprendre avant de l'avoir préalablement expliqué.

5. Les élèves les moins avancés, les moins intelligents ont un droit spécial à l'attention du maître. Préparer sa leçon de manière à leur être utile sans faire perdre le temps aux autres.

6. Ne rappeler que si les enfants apprennent vite, ils oublient vite. Revenir fréquemment sur les grandes vérités : il est presque toujours facile de les rattacher à la leçon du jour. Y penser dans la préparation et voir de quelle manière on pourra le faire. « La répétition, dit le P. Girard, est l'âme de l'enseignement, la mère de l'instruction. »

(Bulletin des Etudes des Frères Maristes.)

L'art d'intéresser

L'art d'intéresser est une question capitale en éducation. Le but de l'enseignement consiste surtout à mettre l'esprit en activité ; le moyen par excellence d'arriver à ce résultat, c'est donc d'éveiller dans l'enfant le désir de connaître, et pour cela de rendre l'enseignement intéressant, de l'adapter à son âge, à son caractère, à sa tournure d'esprit.

L'intérêt est la condition même du progrès, parce qu'il est la condition de l'attention et de l'application. L'attention forcée ne vaut rien. « On ne fait bien que ce que l'on fait avec goût, et si on se résigne à une pratique qui est contraire aux préjugés de l'esprit et aux tendances du cœur, on ne la subit que par la pensée d'une délivrance prochaine après laquelle on soupire avec ardeur. Cette pratique, dit saint Bernard, est ce qu'est la chaîne pour le chien, toujours trop longue et toujours gênante. »

F. P. G.

EMPLOI DU TEMPS

Ordonnons notre vie, traçons-nous une règle ; que tout soit déterminé, prévu, voulu, approuvé, et que tout soit fidèlement et généreusement exécuté.

PEDAGOGIE

L'Instituteur

L'instituteur remplit une mission. L'avenir des enfants au triple point de vue *matériel, intellectuel et moral*, est entre ses mains. Pour bien remplir cette mission, il faut "aimer l'enfance et se respecter soi-même."

(a) *Respect de soi-même.*—L'instituteur sera d'autant plus modeste que grande est la dignité de ses fonctions. Il se gardera bien d'être *parleur et tranchant*. Sa tenue doit respirer la modestie et ne briller que par son exquise propreté.

L'instituteur doit s'interdire les lieux publics, les assemblées bruyantes; il évitera les commérages; il ne se mêlera pas aux querelles de coteries, aux luttes politiques; il veillera à ce que sa famille serve en tout de modèle. Il aimera à consulter au besoin les gens sérieux et éclairés. Toutes ces choses sont conseillées par la prudence. Dans ses relations avec les habitants de la municipalité, il donnera l'exemple des bonnes manières; avec les parents des enfants, il est plus spécialement tenu à la politesse. En tant que parents, ils sont tous égaux à ses yeux; il les visitera si l'éducation de ses élèves le demande; quand il leur parlera de leurs enfants, il sera sincère mais prudent; avec les autorités, il sera non seulement poli mais respectueux, et il agira comme s'il devait recevoir tous les jours la visite de l'inspecteur.

L'instituteur doit aimer sa *chambre* ou sa *maison*. La vie dissipée, oisive, est incompatible avec ses fonctions. D'ailleurs, s'il veut être heureux il faut qu'il aime la retraite. Pas de visites fréquentes, pas de familiarités. L'étude lui est nécessaire et elle fera le charme de sa vie.

La piété et les *mœurs pures* sont des qualités indispensables à l'instituteur qui doit former l'enfance à la piété et aux bonnes mœurs. Ces deux qualités s'appellent mutuellement. On ne peut avoir de mœurs pures sans piété et une piété qui ne serait pas accompagnée d'une moralité sincère ne serait qu'une illusion.

(b) *L'amour de l'enfance* ne va pas sans les qualités suivantes:

1. *La bonté.* Tout repose, en éducation, sur l'affection que les enfants portent au maître. De là, confiance, obéissance, contentement, application, progrès. Mais pour obtenir cette affection, il faut les aimer réellement, *si réellement*, qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes, *sans qu'on ait besoin de le leur dire*. Que cette bonté soit sans faiblesse, mais *qu'elle tienne compte des faiblesses des enfants*. Qu'elle ne leur impose pas des obligations au-dessus de leurs forces.

2. *La fermeté.* L'amour pour le maître produit la crainte de lui déplaire et le respect de son autorité. C'est ce qui favorise l'exercice de la fermeté. Que le maître donne les raisons de ses ordres, mais qu'il n'admette pas de discussions, lorsque les ordres sont donnés. *La sévérité et la rigueur* sont parfois les fruits naturels d'une bonté sincère. Que le maintien de l'instituteur soit grave, que sa vie soit digne, son humeur égale et l'exercice de la fermeté sera facilité dans une large mesure.

3. *La patience.* Les enfants nous arrivent parfois grossiers et tout à fait ignorants, nous ne les formerons pas en un jour. Il faut procéder régulièrement, graduellement, sans précipitation, ni faiblesse. C'est ce qui exerce la patience qui ne doit pas être confondue avec la mollesse.—Soyons *inexorables pour les défauts, charitables pour les enfants.*—Il faut savoir tenir sans passion, ni colère. Cette patience s'acquiert par la *pensée du devoir, l'amour des enfants et la prière.*

4. *L'exactitude et le zèle.* L'instituteur doit être à son poste à l'heure marquée et y rester constamment pendant les heures fixées. Ses leçons doivent être préparées avec soin. Il rend son enseignement attrayant, intéressant par des interrogations, des digressions heureuses, par l'entrain qu'il sait y mettre. L'étude lui est donc nécessaire pour maintenir ses connaissances et mieux connaître les matières du cours. L'instituteur qui, maître de la branche qu'il enseigne, prépare la leçon de chaque jour et met de la vie dans son enseignement, est sûr d'intéresser et d'instruire ses élèves; il n'aura pas à s'occuper de la discipline et ses élèves ne prendront pas l'école en dégoût.

TH. G. ROULEAU, Ptre. Ph. D.

Enseignement anti-alcoolique

Dans *Le Progrès du Golfe*, M. le chanoine Sylvain, auteur d'un excellent opuscule anti-alcoolique, attire l'attention du public sur les progrès de l'enseignement anti-alcoolique en Suisse, particulièrement. Il cite de *La Ligue de la Croix*, les lignes suivantes :

“ La tendance anti-alcoolique, dans l'enseignement, est non seulement recommandable, mais nécessaire, et à tous les degrés de l'école primaire. Ce mouvement, encouragé, du reste, par les autorités supérieures, tant civiles qu'ecclésiastiques, est actuellement grandement facilité par le manuel: *Les Trésors de la sainte Abstinence*, dont l'auteur lui-même, Mgr Savoy, a bien voulu doter, non seulement les écoles, mais encore les élèves de nos écoles.

“ S'il est un âge dans la vie, à travers lequel, nous sommes surtout exposés à des dangers incessants, qui menacent de flétrir à la fois la vie de notre corps et celle de notre âme, c'est bien la jeunesse. Aussi le but de ces quel-

Que propose-t-il aux trois garçons?

—“ Voilà justement une charretée de sable qu'on vient de décharger là, dit le père Mathieu. Puisque vous avez une voiture, voulez-vous disposer ce sable par petits tas dans les allées de mon jardin? ”

Quel fut le résultat de la proposition?

Les enfants acceptèrent avec joie; la besogne fut faite, et gaiement.

Que dit le père Mathieu après le travail fini?

—“ Mes petits amis, dit le père Mathieu, voilà vingt-cinq sous pour votre travail. Mais comment allez-vous les partager? ”

Que pense Jules du partage?

—“ Ça, dit Jules, c'est difficile; vingt-cinq sous à diviser par trois.

Comment Paul fait-il le calcul?

—“ Non, dit Paul; toi, Jules, tu as mis trois piastres pour acheter la voiture, tu as droit à trois parties de la somme qu'on va partager en cinq, puisque la voiture a coûté cinq piastres. Il te revient donc trois fois cinq sous. Joseph et moi, nous avons fourni chacun une piastre, nous aurons chacun cinq sous.

Que dit le père Mathieu? Quelle explication donne-t-il à l'association?

—“ Bien résumé, dit le père Mathieu. Savez-vous, mes enfants, que vous venez de faire là une association pour faire ensemble ce que chacun de vous ne pouvait faire isolément. L'argent que vous avez apporté a servi à former le *capital social* qui vous a servi à acheter la voiture. Vous avez fait rapporter à cette voiture un produit que vous partagez en proportion de ce que chacun avait apporté au capital social.

Quel bon conseil donne-t-il pour plus tard?

Si plus tard vous vous associez pour une entreprise agricole, ou industrielle, ou commerciale, tâchez de vous entendre aussi bien que vous le faites aujourd'hui. ”

On fait alors reprendre toute l'histoire au moyen des questions en marge, ou d'autres analyses s'il est nécessaire, et lorsque les élèves ont montré par leurs bonnes réponses qu'ils ont bien compris le sujet, on peut leur donner

Rares, au demeurant, sont ceux qui se rendent insupportables en s'immisçant dans les méthodes et en contrariant l'œuvre du maître. C'est l'exception. L'indifférence, hélas! est beaucoup plus commune et c'est contre elle que l'on doit réagir.

Causerie pédagogique

VOUS PARLEZ TROP.—Oui, jeunes *maîtres*, jeunes *maîtresses*, vous parlez trop et vous parlez trop haut; par là vous minez votre santé, vous vous épuisez inutilement.

Il n'est pas nécessaire d'élever la voix pour être compris quand la classe entière est parfaitement tranquille. D'ailleurs, plus le ton de voix du maître est élevé, plus les élèves sont bruyants et inattentifs.

SPÉCIMEN DE LEÇON FAITE PAR UN DÉBUTANT.—Il s'agit d'une leçon de calcul mental.—Le Maître: *J'ai 73 francs; combien me manque-t-il pour avoir 100 francs?—Qui trouvera cela?—Attention! Je vous aiderai.—Vous devez arriver à 100.—Combien y a-t-il de dizaines en 100?—Combien en avez-vous?—Allons, calculez maintenant.* Les enfants comptent; un élève fait signe qu'il sait répondre.—L'instituteur: *Asseyez-vous et attendez que je vous questionne. Vous êtes toujours trop pressé. Ayez donc un peu de patience, les autres doivent aussi trouver la réponse, etc. Maintenant, combien avez-vous trouvé?—Un élève répond: 26.—Le maître: C'est faux; tu es encore distrait. Je pensais bien que tu te tromperais. Allons, je veux voir qui a trouvé la réponse exacte...*

—Que de mots inutiles et combien peu étaient nécessaires! Adressez des questions claires et courtes, habituez-vous à ne les poser qu'une seule fois: les élèves y prêteront plus d'attention. Si la question est noyée dans un fracas de paroles inutiles, les élèves n'écouteront que d'une oreille, la phrase ne sera pas retenue: vous aurez perdu votre temps.

*
* *

POUR GAGNER DU TEMPS À L'ÉCOLE.—On gagne du temps en n'en perdant pas.

On en perd:

1° En ne préparant pas avant l'heure de la classe tous les objets dont on aura besoin pendant les leçons;

2° En ne faisant pas un bon classement des élèves d'après leur force et leurs aptitudes; à cause de ce mauvais classement, l'instituteur est obligé de se répéter, pour être compris des élèves faibles;

3° En ne mettant pas l'enseignement à la portée du plus grand nombre ; si l'enseignement n'est pas en rapport avec le développement actuel des élèves, les mêmes leçons doivent être reprises plusieurs fois et l'instituteur n'avance pas.

4° Lorsque l'instituteur n'est pas bien outillé, ce qui le force à employer des moyens lents, détournés, pour faire entrer la vérité dans l'esprit des enfants ;

5° En ne donnant pas, quand c'est possible, des leçons communes à plusieurs divisions. (Cette observation s'applique spécialement aux écoles d'une seule classe.)

Parmi les leçons qui peuvent être communes il faut citer les leçons d'écriture, de lecture, certaines leçons de calcul mental et de sciences naturelles :

6° En exagérant l'importance de telle ou telle branche du programme au détriment d'autres branches dont l'utilité est plus grande ;

7° En donnant des leçons maigres, peu nourries, qui devraient être appelées des *occupations*, plutôt que des *leçons* proprement dites ;

8° En donnant des leçons qui n'ont pas un but bien défini et qui ne sont pas une préparation directe à un enseignement plus complet ;

9° Lorsque les élèves ne sont pas dociles, bien disciplinés, ou qu'ils sont trop nombreux.

(*L'École et la Famille*).

A travers les journaux pédagogiques

HABITUONS NOS ÉLÈVES À PARLER ET MULTIPLIONS LES EXERCICES ORAUX.—Dans de nombreuses inspections, j'ai été frappé par la difficulté qu'ont, en général, les élèves à répondre aux questions les plus simples qui leur sont posées.

Leur embarras provient moins de la question elle-même que du manque d'habitude qu'ils ont de parler.

Nos élèves sont trop habitués à nous écouter et à avoir en classe le rôle passif, alors qu'il convient qu'ils aient le rôle actif : que ce soient eux qui parlent ; ou pour s'exprimer plus exactement, que ce soient eux qui causent, car, comme le dit Vacquerie, "savoir parler, ce n'est que savoir parler : savoir causer, c'est savoir parler et savoir écouter." Nos élèves doivent écouter les explications et les questions du maître et doivent répondre avec précision en donnant tous les détails et toutes les généralisations que comporte le sujet demandé.

Les exercices oraux doivent être aussi fréquents que possible et être exécutés à l'occasion de tous les renseignements. Il ne faut pas que les élèves

récitent, mais bien qu'ils parlent, c'est-à-dire qu'ils réfléchissent et expriment correctement le résultat de leur réflexion. Une leçon, une promenade, une visite, un jeu, une querelle, une gravure, etc., peuvent être des sujets de causerie.

Que les maîtres fassent donc faire le moins possible de copies et d'exercices mécaniques, qu'ils ne dictent que des résumés très courts et qu'ils occupent le temps de liberté que leur donne la suppression de ces vieux et mauvais exercices par des interrogations vivantes dans lesquelles le maître parlera le moins possible.

(*Bulletin de l'Aude.*)

*
* *

EN FAVEUR DE L'HYGIÈNE.—SI LES MAÎTRES NE DONNENT PAS L'EXEMPLE!...—Ce qui nous surprend et nous peine le plus, c'est de constater que des institutrices et des instituteurs ne semblent point trop se déplaire dans des salles poussiéreuses, aux étagères encombrées de paperasses inutiles, aux encoignures tapissées de toiles d'araignée, aux parquets terreux, à l'atmosphère perpétuellement confinée et viciée. Non contents de méconnaître les prescriptions les plus élémentaires de l'hygiène, ils omettent l'inspection de propreté, toient que les enfants viennent en classe les pieds nus, n'allument le poêle qu'après l'entrée en classe, etc., etc. La santé des enfants ne les préoccupe pas suffisamment, ils oublient qu'à l'école on doit non seulement enseigner l'hygiène, mais encore et surtout la pratiquer. A ce point de vue l'éducation du personnel est à faire ou du moins à compléter: l'institutrice et l'instituteur ne me paraissent pas suffisamment préparés à jouer le rôle de conseiller des familles et de collaborateur du médecin: n'est-ce point cependant pour eux le meilleur et le plus sûr moyen de conquérir l'estime et la confiance des familles?

(*Bulletin de la Corrèze.*)

*
* *

POUR AVOIR DE L'AUTORITÉ.—Il faut des conditions de caractère: l'égalité d'humeur, le don de la patience, une tenue qui n'est pas tout à fait celle de la vie ordinaire, je ne sais quel mélange de gravité et d'enjouement dans le ton qui gagne immédiatement les enfants, des précautions extrêmes pour éviter les choses mêmes qui dans le monde et le commerce de la vie sont le plus acceptées ou les plus recherchées, jamais d'ironie, jamais de contradictions et de paradoxes, beaucoup d'indulgence et aucune trace de faiblesse, rien de nerveux, rien de brusque, une fermeté inflexible et une douceur paternelle, un fonds de simplicité.

(*L'École et la Famille.*)

Galerie Pédagogique



Mgr Th.-G. Rouleau, P. D.

*Sièème Principal de l'École normale Laval
(1888)*

(Reproduit des *Noeës d'or de l'École normale Laval*. Joli volume de 250 pages, en vente à l'École normale, Québec. \$1.50, franco par la poste.

METHODOL(IE

La rédaction à la petite école

I

L'ÉCHANGE

Les élèves vont avoir à faire une rédaction sur *l'échange*; le maître ou la maîtresse les prépare en commençant ainsi:

Maitre.—Mes enfants, dites-moi donc ce qui arriverait si ce que nous appelons l'argent n'existait pas?... Voyons, Jean-Baptiste?

Elève.—Je pense, M., qu'on ne pourrait pas *acheter* les choses dont on a besoin.

M.—Croyez-vous réellement qu'on ne pourrait pas acheter?

E.—Je pense que oui, M., mais je ne suis pas certain.

M.—Écoutez-moi bien et vous allez comprendre ce que c'est que *l'échange*.

(Ces questions en marge serviront à la fin pour faire reprendre le sujet par les élèves)

Qu'avons-nous dit de l'homme qui travaille?

Tout homme qui travaille produit quelque chose; ce quelque chose il le vend et avec *l'argent*, il achète les objets dont il a besoin et qu'il ne fait pas lui-même. C'est ce qu'on appelle *l'échange*.

Quelle supposition avons-nous faite à propos de la monnaie?

Qu'arriverait-il si la monnaie n'existait pas? Voyez M. Charles Lebrun, par exemple, qui fait des bottes sauvages toute l'année du matin au soir, il ne peut faire son pain. Un soir il porterait des bottes au boulanger en lui disant: "Boulangier, donnez-moi du pain, je vous donnerai des bottes."—"Cher monsieur, dirait le boulanger, je n'ai pas besoin de bottes, mais de bois pour chauffer

Dans quel embarras se trouverait Charles Lebrun?

Quelle conversation entre Lebrun et le boulanger?

Chez qui va encore Charles Lebrun?

mon four. Apportez-moi du bois, je vous donnerai du pain."

Que dit-il au marchand de bois?

Charles Lebrun repart alors avec ses bottes; il va chez le marchand de bois:

Que fera Lebrun si le marchand de bois n'a pas besoin de bottes?

"Marchand de bois, voici des bottes; donnez-moi, en échange, du bois que je porterai au boulanger pour avoir du pain."

Qu'a-t-on fait pour éviter ces inconvénients?

Et si le marchand de bois n'a pas besoin de bottes? . . . Charles Lebrun n'aura pas de bois; il cherchera ailleurs. Combien de temps ira-t-il ainsi, le ventre vide, offrant ses bottes en échange d'autres produits, perdant ainsi son temps et attendant après ce qui lui manque?

Quel usage feront de l'argent Charles Lebrun, le boulanger, le boucher, le tailleur?

C'est pour éviter cet inconvénient qu'on a inventé la monnaie, ce que nous appelons l'argent, c'est-à-dire une marchandise peu embarrassante qu'on peut échanger contre toutes sortes de marchandises.

Expliquez la position de chaque homme dans ce monde.

Ainsi Charles Lebrun échangera ses bottes pour de l'argent avec ceux qui ont besoin de chaussures. Avec cet argent il aura, chez le boulanger, du pain; chez le boucher, de la viande; chez le tailleur, un habit, et ainsi de suite. Le boulanger, le boucher, le tailleur, à leur tour, avec cet argent se procureront les choses qui leur manquent. Sans l'argent, tous ces échanges seraient très difficiles; il y en aurait même qui seraient impossibles.

Que nous rappelle l'argent?

Dans le monde, chaque homme fait le métier qu'il a appris et produit une chose nécessaire; mais chaque homme aussi a besoin de ce que produisent les autres. Chacun gagne de l'argent par son travail, et chacun le dépense pour se procurer le produit du travail des autres. Ainsi l'argent,

cette marchandise si commode et si nécessaire, nous rappelle sans cesse que nous avons besoin les uns des autres.

Quel usage devons-nous faire de l'argent?

Qu'est-ce qu'être économe?

C'est un devoir pour nous d'employer sagement cet argent et de nous en servir avec économie, de manière à en avoir toujours un peu au moment nécessaire. Être économe, ce n'est pas garder son argent quand même, mais savoir ne le dépenser qu'à propos.

Le maître fait alors aux élèves les questions données en marge, les modifiant ou en ajoutant au besoin; et quand il a constaté que les élèves ont bien compris, il leur donne comme sujet de rédaction "L'échange."

Le canevas suivant pourra aider et guider les élèves dans leur travail:

CANEVAS.—Si l'argent n'existait pas, que ferait Charles Lebrun, fabricant de bottes, pour avoir du pain?—Faites-le aller de porte en porte (boulanger, marchand de bois, etc.) Faites-le parler ainsi que les gens auxquels il s'adresse.—Ce qu'on a inventé pour rendre l'échange facile—Ce que c'est que l'argent—Comment Charles Lebrun se procure l'argent... ce qu'il peut en faire... ce qu'en feront les autres à leur tour—La position de chaque homme dans le monde... le besoin qu'il a du travail des autres—Utilité de cette marchandise appelée argent... ce qu'elle nous rappelle sans cesse... l'usage que nous devons en faire—Ce que c'est que d'être économe.

Si les élèves ont été bien attentifs et ont bien compris le sujet, ils ne pourront manquer, avec le secours du canevas, de faire un excellent travail.

II

UNE ASSOCIATION

Le maître ou la maîtresse entame la conversation et raconte une histoire.

M.—Mes enfants, vous savez qu'il est des entreprises qu'un homme seul ne peut pas faire, mais qu'il pourrait accomplir avec le secours de un ou plusieurs autres hommes comme lui. Que faudrait-il donc pour que l'entreprise, trop forte pour un, fût possible?

E.—Cet homme devrait se trouver des associés et former avec eux une société.

M.—Oui, c'est vrai; mais ces hommes ainsi associés ne contribuent peut-être pas également à l'entreprise. Est-ce qu'il serait juste que le profit fût partagé également?

E.—Non, M... ; je crois que chacun doit profiter en proportion de ce qu'il a apporté pour lancer l'entreprise.

M.—Bien répondu ! c'est en effet ainsi que l'on partage le profit dans les associations, et c'est très juste.

Écoutez une histoire à propos d'une petite voiture :

Histoire à raconter (et non à lire)

*Questions à poser aux élèves
après avoir raconté l'histoire*

Qu'avons-nous dit de la voiture ?

Qui regardait la voiture ?

Que dirent Jules, Paul, Joseph ?

Quel défaut avait la voiture ?

Que dit Jules de ses économies ?

Que répondent Paul et Joseph ?

Que propose Jules ?

Comment est acceptée la proposition ?

Que fit-on alors ?

Qu'avons-nous dit du père Mathieu ?

C'était vraiment une belle voiture, bien peinte et ressemblant aux vraies voitures, mais plus petite.

Aussi trois bons camarades, Jules, Paul et Joseph s'étaient arrêtés et regardaient en connaisseurs.

—“ Voyez donc, dit Jules, comme les roues sont bien cerclées. ”

—“ Et comme tout est bien fait comme les vraies voitures, ” dit Paul.

—“ Comme on s'amuserait bien avec une belle voiture comme ça ! ” ajouta Joseph.

Mais la belle voiture avait un défaut : elle coûtait cinq piastres. Cinq piastres ! Il fallait y renoncer.

—“ Écoutez, dit Jules ; moi j'ai trois piastres d'économies ; si vous aviez chacun une piastre ? ”

—“ Je l'ai ! ” dirent en même temps Paul et Joseph.

—“ Eh bien, reprit Jules, voulez-vous mettre notre argent en commun ? nous achèterons la voiture, et elle sera à nous trois.

—“ Quelle bonne idée ! ”

On courut à la maison, chacun apporta ses pièces blanches et ses sous et on acheta la belle voiture.

Le bon père Mathieu était sur le pas de sa porte et souriait en voyant la joie des enfants qui s'arrêtèrent pour lui montrer leur belle emplette.

Que propose-t-il aux trois garçons?

—“ Voilà justement une charretée de sable qu'on vient de décharger là, dit le père Mathieu. Puisque vous avez une voiture, voulez-vous disposer ce sable par petits tas dans les allées de mon jardin? ”

Quel fut le résultat de la proposition?

Les enfants acceptèrent avec joie; la besogne fut faite, et gaiement.

Que dit le père Mathieu après le travail fini?

—“ Mes petits amis, dit le père Mathieu, voilà vingt-cinq sous pour votre travail. Mais comment allez-vous les partager? ”

Que pense Jules du partage?

—“ Ça, dit Jules, c'est difficile; vingt-cinq sous à diviser par trois.

Comment Paul fait-il le calcul?

—“ Non, dit Paul; toi, Jules, tu as mis trois piastres pour acheter la voiture, tu as droit à trois parties de la somme qu'on va partager en cinq, puisque la voiture a coûté cinq piastres. Il te revient donc trois fois cinq sous. Joseph et moi, nous avons fourni chacun une piastre, nous aurons chacun cinq sous.

Que dit le père Mathieu? Quelle explication donne-t-il à l'association?

—“ Bien résumé, dit le père Mathieu. Savez-vous, mes enfants, que vous venez de faire là une association pour faire ensemble ce que chacun de vous ne pouvait faire isolément. L'argent que vous avez apporté a servi à former le *capital social* qui vous a servi à acheter la voiture. Vous avez fait rapporter à cette voiture un produit que vous partagez en proportion de ce que chacun avait apporté au capital social.

Quel bon conseil donne-t-il pour plus tard?

Si plus tard vous vous associez pour une entreprise agricole, ou industrielle, ou commerciale, tâchez de vous entendre aussi bien que vous le faites aujourd'hui. ”

On fait alors reprendre toute l'histoire au moyen des questions en marge, ou d'autres analyses s'il est nécessaire, et lorsque les élèves ont montré par leurs bonnes réponses qu'ils ont bien compris le sujet, on peut leur donner

comme devoir de rédaction, de reproduire l'histoire en l'intitulant "*L'association*."

On pourra dicter un canevas comme le suivant :

CANEVAS.—Une belle voiture... Jules, Paul et Joseph voudraient bien l'avoir... Ce qu'ils disent... La voiture coûte cinq piastres... Ce que propose Jules... Association, formation du capital social... La voiture est achetée... Le père Mathieu offre une occasion de l'utiliser... Ce que la voiture a produit... Comment on partage d'après le calcul de Paul... Comment le père Mathieu explique ce que les enfants ont fait. Conseil pour l'avenir.

Les enfants qui auront traité ce sujet n'oublieront jamais ce que c'est qu'une association commerciale, ou industrielle, ou agricole.

Rien de plus facile, ni de plus effectif, que de s'y prendre ainsi, pour faire acquérir aux enfants les connaissances de droit usuel que bien des grandes personnes ignorent.

H NANSOT,
Insp. d'écoles.

ARITHMETIC (1)

EQUATION OF PAYMENTS

Examples for practice

Required the average maturity of the following account :

Dr.		J. MARTIN		Cr.			
1907			1907				
Feb	12	To Mdse . . .	171 50	March	15	By balance	194 72
"	25	" "	72 48	April	17	" Cash	112 00
April	16	" "	349 92	May	25	" "	50 00
May	20	" "	189 56	June	8	" "	189 50

We shall solve this by interest and take June 8, the latest maturity as the focal date.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

Dr.				OPERATION				Cr.			
DUE	DAYS	ITEMS	INT.	DUE	DAYS	ITEMS	INT.	DUE	DAYS	ITEMS	INT.
1907				1907							
Feb 12	116	171.50	3.29	March 15	85	194.72	2.72				
.. 25	103	72.48	1.22	April 17	52	112.00	.96				
April 16	53	349.92	3.05	May 25	14	50.00	.11				
May 20	19	189.56	.59	June 8		189.50					
		783.46	8.16			546.22	3.79				
		546.22	3.79								
Balances		237.24	4.37								

Interest on \$237.24 for 1 day = \$0.039.

$\$4.37 \div \$0.039 = 112$ days; June 8 — 112 days = Feb. 16, 1907. *Ans.*

ANALYSIS.—Taking the latest maturity, June 8, for the focal date, we find the interest of each item, at 6%, (a) from its maturity to the focal date; then, taking the balance, we find the interest due on the account to be \$4.37. Dividing this interest by the interest on the balance of the items for 1 day, we obtain 112 days, the time required for the interest \$4.37 to accrue. The average maturity, therefore is June 8 — 112 days = Feb. 17, 1907.

It is evident that when the balances occur on opposite sides, the interval of time will be reckoned as in the method by products.

It is also evident that solving by the products is a shorter method than by means of interest.

(a) Any other rate would serve the purpose equally well.

(To be continued)

J. AHERN.

Causerie et leçon de choses

LA FERME ET SES HABITANTS

MATÉRIEL.—Images: Une ferme: bâtiments, basse-cour. Les animaux de la ferme.

M. Mes enfants, voici une image qui va faire le sujet de notre causerie, aujourd'hui.—E. Madame, j'y vois une maison.—M. Ressemble-t-elle à

celles que vous voyez en ville?—E. Non; elle n'est pas aussi haute.—M. Continuez.—E. Devant la maison est une cour fermée par un grand portail. A droite est une autre maison qui n'a qu'une grande porte et une haute fenêtre. C'est je pense, une *grange*.—Moi, je vois une petite maison, sur un mur, où l'on monte par une échelle étroite.—C'est un *poulailler*.—Au bas du poulailler, deux petites loges dont les portes sont ouvertes. C'est la *porcherie*.—M. Voici un *hangar*; qu'abrite-t-il?—E. Des charrettes, des tombereaux.—Une charrue.—M. Où pensez-vous qu'est située cette maison et ces autres bâtiments qui l'entourent?—E. Madame, j'en ai vu un semblable à B. . . . , pendant les vacances.—M. Les maisons pareilles à celle-ci sont à la campagne; on les appelle des *fermes*. Elles sont habitées par des *cultivateurs* ou *paysans*, qui travaillent la terre et élèvent des animaux domestiques. Nous allons faire connaissance avec ces derniers. Voici une autre image. Reconnaissez-vous les animaux qu'elle représente? Par exemple que voyez-vous au milieu de la basse-cour?—E. Des *poules* qui se promènent, des poulets, un beau coq.—M. Savez-vous où se retire, le soir, toute cette *volaille*?—E. Dans le poulailler.—M. Voici encore un autre animal.—E. C'est une *vache*. Une femme assise sur un escabeau, lui tire du lait.—Je vois aussi un *cheval*, que l'on étrille.—Là, sont des *cochons*, qui dorment, et d'autres qui mangent. Ils se reposent, le soir dans les *bauges*, au-dessous du poulailler.—Des *oies* rentrent dans la cour en tendant le cou.—Des *canards* barbotent dans un trou plein d'eau.—M. N'apercevez-vous pas d'autres animaux? Moi, j'en vois un gravement assis sur un mur en train de lécher sa patte.—E. Madame, c'est un chat.—M. Et ici une autre bête, couchée devant la porte et qui semble dormir.—E. C'est un chien.—M. Il garde la maison et avertit les maîtres quand quelqu'un entre. Et voilà que nous avons fait connaissance avec les habitants de la ferme.—E. Et où sont les gens?—M. Ils sont probablement à leurs occupations: les hommes dans les champs et les femmes dans la maison, à la cuisine, préparant le repas pour les travailleurs.

RÉSUMÉ.—*Copie*.—I. La ferme est une maison à la campagne dont les habitants travaillent la terre et élèvent des animaux domestiques: bœufs, chevaux, volailles, porcs. Le chien de la ferme garde la maison; le chat chasse les rats dans les greniers.

II. Relever et copier les mots en italique.

Dessin.—Une maison de ferme. Un poulailler.

(L'École et la Famille).

Enseignement anti-alcoolique

LECTURE EN CLASSE

L'ENFANT QUI A BATTU SON PÈRE

Quand Jacques était enfant, il n'était pas plus méchant que ses petits camarades, mais le père et la mère de Jacques étaient très faibles pour lui; ils l'ont gâté. Ils lui ont laissé faire tout ce qui lui passait par la tête. Quelquefois ils le grondaient, mais Jacques se fâchait, criait et ses parents n'osaient plus rien dire; il répondait malhonnêtement à sa mère qui pleurait en silence.

Aujourd'hui il a dix-huit ans, il a pris les plus mauvaises habitudes, il est toujours au cabaret et il boit tant qu'il s'enivre! Ses parents sont bien désolés de ce qu'ils ont fait; mais il est trop tard.

Un dimanche, la pauvre mère revenait des vèpres; en passant près du cabaret, elle avait entendu la voix de son fils. De retour à la maison, elle dit à son mari: « Jacques est là-bas, il boit encore et il va rentrer ivre comme tous les dimanches. Décidément, si nous ne le corrigeons pas, il va devenir ivrogne. Du courage, va le chercher! »

Le père ne voulait pas, n'osait pas, mais à la fin, il se décida.

JACQUES BAT SON PÈRE

Tout doucement, il marche vers le cabaret, il s'arrête, puis il marche encore. Le voilà devant la porte: il se demande s'il doit entrer.

Jacques l'aperçoit:

—« Tiens, dit-il, d'un ton inconvenant, voilà le père! Entrez donc.

—Jacques, dit le père tout pâle, je viens te chercher.

—Bah! répond Jacques, qu'est-ce qu'il y a donc de nouveau à la maison?

Il y a que ta pauvre mère pleure, parce qu'elle a un fils ivrogne!

—Ivrogne, s'écrie Jacques, ivrogne! répétez-donc un peu!

Et il court vers son père.

« Oui, ivrogne, répète le père irrité, tu vois bien que tu es encore ivre. »

Jacques était ivre, en effet. Il ne savait plus ce qu'il faisait; il osa frapper son père. Alors tout le monde se leva dans le cabaret. Ce n'était pas une très bonne société qui était là, mais c'est une chose si horrible, si épouvantable qu'un fils qui frappe son père, que tous ces gens en étaient indignés.

Ils se jettent sur Jacques, le frappent à leur tour et le poussent violemment hors du cabaret. Jacques s'échappe et court vers le bois; son père retourne à la maison en pleurant.

Jacques eut horreur de sa mauvaise action; il se corrigea plus tard, mais il était temps.

J. J. REMY.

(*L'Alcoolisme, son développement, le remède*).

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Procès-verbal de la Commission administrative du Fonds de pension
des fonctionnaires de l'enseignement primaire

Session du 3 décembre 1908

Présents: L'honorable Boucher de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, président de la Commission, M. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec, MM. M.-C Hopkins, B. A., et A.-Howard Rowell, de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des instituteurs protestants, et M. J.-N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal.

Le procès-verbal de la dernière session de la Commission administrative, tenue à Québec, le 5 décembre 1907, est lu et adopté.

Le secrétaire fait lecture du rapport suivant:

La recette et la dépense du Fonds de pension, pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1908, sont comme suit:

Recette	\$50,173.16
Dépense	44,694.44
Balance	\$ 5,478.72
Surplus des années antérieures	15,681.32
Total	\$21,160.04

Ce montant est entre les mains du Trésorier de la province et peut être employé à payer les pensions.

Le capital du Fonds de pension est comme suit:

Il était le 1er juillet 1907, de	\$189,724.82
Ajouté cette année	116.59
Il est de	\$189,841.41

Le capital est déposé au Trésor de la province et porte intérêt au taux de cinq pour cent par année.

Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1908:

Landry, Sophie	47 ans	pension	\$ 34.86
Meunier, Pierre	50 "	"	167.20
Parayre, Joseph	50 "	"	194.21
Totaux, 3 pensionnaires		"	\$396.27

Pensionnaires décédés depuis le 1er décembre 1907 :

Pinard, Mlle Giles	53	ans	pension	\$ 26.04
Bogue, Maria	59	"	"	48.57
Courval, Anna	63	"	"	131.14
Plante, Ursule	63	"	"	60.48
Cook, Mme James	65	"	"	95.56
Gay, Auguste	68	"	"	390.60
Filion Sophie	69	"	"	100.46
Vincent, Mme Jos.	69	"	"	61.84
Bienvenu, Mme Azarie	72	"	"	90.86
Allary, Elisabeth-E.	74	"	"	39.66
Roy, Théophile	75	"	"	133.15
Rancourt, E.-Adeline	76	"	"	46.36
Allaire, Augustin	82	"	½ "	163.66
Lafond, Edouard	82	"	"	199.16
Totaux, 14 pensionnaires				\$1,587.54

Deux pensionnaires seulement, âgées de moins de 56 ans, n'ont pas produit le certificat de médecin requis. Ce sont, Virginie Verrault, âgée de 47 ans et Philomène Vaillancourt, âgée de 50 ans.

La Commission autorise le paiement des pensions, pour l'année scolaire courante, aux pensionnaires âgés de 56 ans et plus, et à ceux, âgés de moins de 56 ans qui ont produit des certificats de médecin cette année, à l'exception des personnes suivantes :

Après l'examen du rapport de l'inspecteur et du certificat de médecin produit par Arzélie Dauphinais, M. Ahern propose que la pension de Mlle Dauphinais soit continuée. Cette proposition étant mise aux voix, est perdue sur la division suivante : Pour, M. Ahern; contre, MM. Perrault, Hopkins et Rowell. La pension de Mlle Dauphinais est en conséquence retranchée.

Le cas de Ida Featherston étant examiné, M. Hopkins propose que cette demoiselle soit examinée par le Dr. Arthur Daignault, de St-Jean, et que, si le rapport de ce médecin indique que Mlle Featherston est dans l'impossibilité de reprendre l'enseignement à cause de maladie, sa pension soit continuée.

M. Ahern, appuyé par M. Perrault, propose en amendement que la pension de Mlle Featherston soit continuée.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur la division suivante : Pour, MM. Ahern et Perrault; contre, MM. Hopkins, Rowell et le président.

La motion principale est alors adoptée sur la même division renversée.

Le secrétaire fait rapport que la pension de Mme Zothique Gélinas, née Marie-Anne Biron, a été payée avec les arrérages depuis 1897, date de sa première demande de pension, vu le certificat du Dr. Beaupré, oculiste de Québec, et l'opinion unanime des membres de la Commission administrative consultés privément sur l'octroi de cette pension.

L'examen des anciens cas soumis à la commission administrative, dans les sessions précédentes, étant repris, il est statué et ordonné ce qui suit :

1° La pension de Zéphise Tessier, âgée de 59 ans, de Ste-Anne de la Pérade, est accordée à compter du 1er juillet 1905.

2° Mme Onésime Vir, née Sarah Dubé, âgée présentement de 44 ans, a produit cette année, deux nouveaux certificats de médecin. Cette dame a été soumise, en 1907, à l'examen du Dr. Ahern, de Québec, qui a fait rapport à la commission administrative qu'il la croyait capable d'enseigner. Mme Vir n'a pas repris l'enseignement depuis ce rapport. Les nouveaux certificats étant examinés, M. Ahern propose qu'une pension soit accordée à Mme Vir. Cette motion étant mise aux voix, est perdue sur la division suivante : pour, M. Ahern; contre, MM. Hopkins, Rowell et Perrault. La nouvelle demande de Mme Vir est en conséquence rejetée.

L'honorable M. de LaBruère s'étant absenté, M. John Ahern est appelé à la présidence, en l'absence du Surintendant de l'Instruction publique.

3° La demande de remboursement de retenues de Mme Charles Beaulieu, née Philomène Saindon, sur recommandation du Révd M. Jobin, curé de St-Epiphanie, est accordée, sur division.

4° Mme Charles Beaulieu, née Léa Paradis, dont la demande de remboursement de retenues faite en 1899 fut rejetée, n'a pas repris l'enseignement qu'elle avait quitté pour se marier, au mois de janvier 1898. Elle a renouvelé sa demande et produit cette année, deux nouveaux certificats de médecin. M. Ahern propose que le remboursement soit accordé. Cette motion étant mise aux voix, est perdue sur la division suivante: Pour, M. Ahern; contre, MM. Perrault, Hopkins et Rowell.

5° La demande de Azilda Trudel, qui avait été référée, l'année dernière, à la présente session de la commission, est de nouveau prise en considération et accordée vu le rapport du Dr. Cléroux, de Montréal, chargé de visiter Mlle Trudel.

6° Mme Phydime Gamache, née Exilda Vielle, âgée de 40 ans, a fait, l'année dernière, une demande de pension qui a été rejetée. Elle a cette année un nouveau certificat de médecin que la commission examine. Il est décidé que Mme Gamache sera visitée par un médecin que le Surintendant de l'Instruction publique choisira et que, si le rapport de ce médecin indique qu'elle est dans l'impossibilité de reprendre l'enseignement à cause de maladie, elle recevra une pension, à compter du 1er juillet 1907.

7° La commission examine le rapport du Dr. J.-E. Turcot, de St-Hyacinthe, qui a été chargé, l'année dernière, de visiter Mlle M.-L.-Amanda Frégeau, qui avait fait une demande de pension en 1907. Le rapport indique que Mlle Frégeau n'est pas dans l'impossibilité d'enseigner, à cause de maladie. La demande de pension est rejetée.

8° La nouvelle lettre de Mme George Cossette, née Honora Déry, en date du 26 novembre dernier, 1908, étant prise en considération, la commission décide, sur division, que la pension de Mme Cossette soit accordée à compter du 1er juillet 1906 et jusqu'au 30 juin 1909, et qu'elle soit avertie que sa pension cessera à cette dernière date.

9° La nouvelle demande de pension de Mlle Philomène Côté est accordée, après examen du certificat de médecin qu'elle a produit cette année.

10° La nouvelle demande de remboursement de retenues, faite par les héritiers de feu Joséphine Bouliane, est rejetée, pour les mêmes raisons mentionnées au procès-verbal de la dernière session.

11° M. Joseph Parayre était pensionnaire. Il a repris l'enseignement le 1er septembre dernier, 1908. Il réclame le paiement de sa pension pour les mois de juillet et août derniers; M. Perrault propose que cette demande soit accordée. La motion étant mise aux voix, est renvoyée sur la division suivante: Pour, M. Perrault; contre, MM. Hopkins, Ahern et Rowell.

12° M. Gustave Gagnon, professeur de musique à l'École normale Laval, sur le traitement duquel une retenue a été faite par le Surintendant de l'Instruction publique, de 1900 à 1905, années pendant lesquelles cette retenue était obligatoire, demande le remboursement de ces retenues.

La Commission administrative a décidé, à sa session du mois de décembre 1906, qu'elle ne croyait pas avoir le pouvoir d'ordonner le remboursement de ces retenues.

Elle décide présentement de prendre l'avis du procureur-général de la province, sur le droit qu'elle peut avoir d'ordonner le remboursement des retenues que le Surintendant a faites de 1900 à 1905 sur les traitements des professeurs spéciaux de dessin, de musique, etc., et d'accorder à M. Gustave Gagnon le remboursement qu'il réclame, si le procureur-général est d'avis que ce remboursement peut se faire légalement.

13° M. Armand Lockwell, instituteur, a obtenu du Surintendant de l'Instruction publique, en 1896, l'autorisation de tenir une école privée et de continuer ses versements au Fonds de pension. Il a tenu cette école et n'a fait aucun versement au Fonds de pension. Il demande l'autorisation de payer ces arrérages de retenues. La Commission décide qu'elle ne peut lui accorder cette autorisation.

14° Mlle Margaret-H. Campbell, institutrice brevetée, a enseigné, depuis 1899, dans des écoles sous contrôle. Elle a quitté l'enseignement, au mois de janvier dernier,

1908, et elle a accepté la position d'assistante au bureau du Surintendant des écoles protestantes de Montréal, où une grande partie de son temps est employé à reviser les papiers d'examen et les devoirs des élèves. Elle désire continuer ses versements au Fonds de pension. La question étant soumise, M. Ahern propose, appuyé par M. Hopkins, que Mlle Campbell soit autorisée à payer la retenue sur le traitement qu'elle reçoit de la Commission scolaire protestante de Montréal. M. Perrault propose en amendement, que l'opinion du procureur-général de la province soit demandée sur le droit que peut avoir la commission d'autoriser Mlle Campbell à payer la retenue sur son traitement.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur la division suivante: pour, M. Perrault; contre, MM. Ahern, Hopkins et Rowell. La motion principale est ensuite adoptée, sur la même division renversée.

15° La distribution du legs de feu Callista Burnham est laissée à la discrétion de M. G.-W. Parmelee, secrétaire du département de l'Instruction publique.

16° Emily-J. Whitcomb est âgée de 65 ans. Elle a enseigné pendant 35 ans. Elle a quitté l'enseignement au mois d'octobre 1899, elle avait alors 56 ans. Elle n'a demandé pension qu'au mois de mai dernier. Elle ignorait qu'elle eût droit à une pension, c'est la raison pour laquelle elle a tant tardé de faire sa demande. La commission, considérant l'âge avancé de Mlle Whitcomb, lui accorde une pension à compter du 1er juillet 1905.

Session du 3 décembre (après-midi)

Présents: les mêmes sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.

M. Ahern propose, appuyé par M. Hopkins, et il est résolu: que les membres de cette commission ont appris avec plaisir la nomination de leur collègue, M. J.-N. Perrault, à la position de directeur-général des écoles sous contrôle des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, et ils l'en félicitent bien cordialement.

La commission prend en considération les nouvelles demandes de pension et elle règle et ordonne ce qui suit:

1° Les personnes dont les noms suivent, ayant enseigné pendant 20 ans et plus, âgées d'au moins cinquante-six ans, ont droit à leur pension: Mme Vve David Walsh, Calixte Brault, Isaac Lucier, Rose-de-Lima Bertrand, Mme Octave Côté, Mme Vve Pierre Roy, Mme Vve Achille Lévesque, Malvina Gauvin, Simeon-Huntress Parsons, Julie-Emélie Langevin, Marie Giguère, Mme Vve Rémi Légaré, Georgiana Tremblay, Eléonore Proulx, Mme Jean-Baptiste Gervais, Julie alias Julienne Proulx, Nancy Scott, Edward-Westhead Arthy.

2° Celles dont les noms suivent, âgées d'au moins cinquante-six ans, ont aussi droit à leur pension, si elles établissent qu'elles ont enseigné pendant au moins 20 ans: M.-R. Cordélie Moquin, Vve Philomène Rodrique, Vve François Guillemette, Mme Philippe Paris, Mme Isaac Lachapelle.

3° Les personnes dont les noms suivent, étant dans l'impossibilité d'enseigner à cause de maladie, ayant enseigné pendant au moins 20 ans, recevront leur pension à compter du jour où elles ont cessé d'enseigner: Mme Joseph Bolduc, Mary-A. Walsh, Marie-Adèle Parent, Mme Pierre Bernier, Marie-Euphémie Chénard, Joséphine Lecomte, Sophie Bouchard, Florida Couillard-Després, Rose-Anna Massicotte et Mme Hornisdas Brassard, à compter du 1er juillet 1908.

4° Celles âgées de moins de 56 ans, dont les noms suivent, ont droit à leur pension: mais elles devront établir qu'elles ont enseigné pendant au moins deux ans dans les cinq dernières années et pendant 20 ans en tout: Mme Eugène Desjardins, Marie-Léda Morin, Rachel Longpré.

5° Celles dont les noms suivent seront examinées par un médecin que le Surintendant de l'Instruction publique leur indiquera et si elles sont dans l'impossibilité de reprendre l'enseignement, d'après le rapport de ce médecin, elles recevront leur pension: Grâce Bhérier, Vve Eugène Delsemme, Nellie-Augusta Eméry.

6° La demi-pension de Mme Vve A.-D. Lacroix est accordée à compter du premier mars 1908. La légataire de feu Annic-Louisa Cronin, institutrice, décédée, recevra six mois de pension. La pension de Mme Emilien Lacroix est accordée si cette dame établit qu'elle a enseigné pendant au moins deux ans dans les cinq dernières années. La pension de Mme François Michaud, âgée de 69 ans et qui a cessé d'enseigner en 1895, est accordée avec trois années d'arrérages seulement. La pension de Mme Joseph Turcotte, présentement âgée de 68 ans et qui a cessé d'enseigner en 1901, est accordée avec trois ans d'arrérages, si elle établit qu'elle a enseigné pendant au moins vingt ans. La pension de Marie-Victoria Vandette, sera accordée si elle enseigne sous contrôle ou privément avec l'autorisation du Surintendant de l'Instruction publique, pendant encore au moins un an.

La commission fait ensuite l'examen des demandes de remboursement de retenues et elle accorde celles produites par les personnes suivantes: Elodie Brouillet, Mima Watson, Richard-Squire Hall, héritiers de Emma-Elizabeth Forsyth, Robéa Cornelier, Georgiana Boissy, Mme Odéric Dragon, Marie-Julie Langevin, Alphonsine Tourigny, Mary McCuaig, Mme Adélarde Frappier, Marie-Victoire Pelletier, Florence Tucker, Mme Vve Emile Caron, Agnès Bellerose, Mme J.-B. St-Pierre, héritière de feu Amanda St-Pierre.

Il est décidé que Mlle Marie-Joséphine Lahaye sera visitée par un médecin que le Surintendant de l'Instruction publique lui indiquera et que, si le rapport de ce médecin indique qu'elle est dans l'impossibilité d'enseigner à cause de maladie, Mlle Lahaye recevra le remboursement de ses retenues.

Mme Vve Louis Dubreuil et Mme Antoine Lecours devront établir, avant de recevoir le remboursement de leurs retenues, qu'elles ont enseigné pendant au moins dix ans dans des écoles sous contrôle ou subventionnées.

La demande de remboursement de retenues de Mme Wm. Thériault est rejetée, vu que la maladie dont cette dame est affectée ne la met pas dans l'impossibilité d'enseigner.

M. Perrault attire l'attention de la commission administrative sur les amendements que les institutrices protestantes de Montréal désirent faire adopter à la loi qui régit le Fonds de pension et il propose que la commission se prononce en faveur de la demande qu'elles ont faite, d'avoir droit à leur pension lorsqu'elles auront atteint l'âge de cinquante ans révolus, après avoir enseigné pendant au moins vingt ans.

M. Ahern propose en amendement à la motion de M. Perrault: que la commission ne se prononce pas maintenant sur cette question, avant d'avoir de plus amples informations.

L'amendement étant mis aux voix, est remporté sur la division suivante: pour, MM. Ahern, Hopkins et Rowell; contre, M. Perrault.

M. Perrault propose, appuyé par M. Hopkins, et il est résolu:

Que le traitement du secrétaire de cette commission soit de quatre cents piastres, pour l'année scolaire courante.

Et la commission s'ajourne.

F.-X. COUILLARD,
Secrétaire.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

*Session du printemps 1909.*Séance du 12 mai 1909.
(Avant-midi).

Présents: L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Pembroke, de Charlottetown, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Joliette, de St-Hyacinthe, Mgr E.-A. Latulipe, vicaire apostolique de Témiscamingue, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delage, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Roulcau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, M. l'abbé Sylvio Corbeil, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr J.-A.-I. Douville, délégué de Mgr l'évêque de Nicolet, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'un arrêté ministériel, daté du 4 mai 1909, nommant de nouveau Mgr Th.-G. Roulcau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern et M. J.-V. Desaulniers, membres-adjoints du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, déléguant M. l'abbé Sylvio Corbeil, et de Mgr l'évêque de Nicolet, déléguant Mgr J.-A.-I. Douville, pour les représenter à la présente réunion de ce comité.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques présente le rapport qui suit, lequel est lu et approuvé:

*Rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.**Session du 11 mai 1909.*

Présents: Mgr Blais, président; Mgr Archambeault, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers et M. le Surintendant de l'Instruction publique.

1. "Leçons de langue française—cours élémentaire,"—livre de l'élève, par les Frères des Écoles chrétiennes.

Ce livre est recommandé pour le cours élémentaire; mais le sous-comité demande que, dans une nouvelle édition qui devra être soumise à l'approbation du Comité catholique, on insère les tolérances orthographiques admises dans les examens et concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de la Guerre, en France, et il est suggéré que l'on donne des exemples sur des sujets se rapportant aux sciences usuelles et modernes.

2. "Leçons de langue française—cours moyen"—livre de l'élève, par les mêmes. Recommandé pour la 4^{ème} année du cours élémentaire et pour le cours modèle. Mêmes remarques que pour le livre précédent.

3. "Histoire du Canada—cours moyen", par les mêmes.

On a retiré la demande d'approbation de ce livre.

4. "Géographie illustrée—cours moyen," par les mêmes.

Ce livre ne peut être recommandé.

5. "Éléments de géométrie pratique," par les mêmes.

Recommandé pour les cours modèle et académique.

6. "Précis d'histoire du Canada," 3^{ème} édition, revue, corrigée et augmentée, par A. Leblond de Brumath.—Recommandé pour les cours élémentaire et modèle.

7. "Rectification du vocabulaire," par Henri Roulland.—Recommandé comme livre du maître.
8. "Maxwell's Elementary Grammar, adapted for Canadian Schools," par J.-J. Maguire.—Recommandé pour le cours élémentaire.
9. "Maxwell's School Grammar, adapted for Canadian Schools," par le même.—Recommandé pour les cours modèle et académique.
10. "Petit catéchisme de Tempérance et de Tuberculose," par Edmond Rousseau.—Recommandé comme livre du maître.
11. "Dictionnaire de la langue française," par Larousse—Edition canadienne.—présenté par la librairie Beauchemin.—Recommandé.
12. "Nugent's Up-to-date Dictionary" ou "Nouveau dictionnaire français-anglais et anglais-français."—Nouvelle édition revue par Sylva Clapin, présenté par la Librairie Beauchemin.—Recommandé.
13. "Map of the World on Mercator's projection," par M. Emilien Daoust.—Recommandée, à condition qu'elle soit colorée.

(Signé) ANDRÉ ALBERT,
Evêque de St-Germain-de-Rimouski,
Président.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Valleyfield, appuyé par Mgr l'évêque de Joliette: "Que vu le grand avantage qu'offrent les conférences pédagogiques diocésaines, telles qu'elles ont été données depuis quelques années, en divers endroits de la province, des conférences de même genre aient lieu dans le cours de l'été prochain dans la ville de Valleyfield, si le gouvernement veut bien, comme il l'a fait dans le passé, en payer les frais, et que le gouvernement soit en conséquence prié d'allouer la somme nécessaire à cette fin."—Cette motion est adoptée.

Mgr l'archevêque de Québec propose, secondé par Mgr l'évêque de Joliette: "Que ce comité donne instruction au Surintendant de prier M. C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval, actuellement en Europe, de visiter en France, en Belgique et en Suisse quelques écoles primaires et écoles normales, de se renseigner sur leurs méthodes d'enseignement et leur fonctionnement, et de faire rapport à ce comité."

Cette proposition étant mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:

Pour: Mgr Bégin, Mgr Bruchési, Mgr Lorrain, Mgr McDonald, Mgr Blais, Mgr Labrecque, Mgr Emard, Mgr Larocque, Mgr Cloutier, Mgr Archambeault, Mgr Bernard, Mgr Latulipe, Mgr Douville, représentant Mgr l'évêque de Nicolet, M. l'abbé Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Archambeault, M. Dclège, M. Teller, l'honorable juge Carroll, Mgr Rouleau, M. Ahern et M. Desaulniers (22).

Contre: L'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, M. Stenson et l'honorable Hector Champagne (4).

M. le Surintendant propose:

1^o "Attendu que lors de son voyage au Canada, en 1860, Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Sa Majesté le Roi Edouard VII, a daigné exercer sa libéralité envers les écoles normales du Bas-Canada en plaçant une somme de deux cents louis entre les mains de Son Excellence le Gouverneur-général du Canada pour être distribuée en prix dans ces écoles;

2^o "Attendu que cette somme de deux cents louis fut placée dans la Banque du Peuple, à Montréal, de manière à fonder, dans chaque école, un prix sous le nom de "Prix du Prince de Galles" et que, dans chacune de ces écoles normales, l'élève qui avait subi le meilleur examen pour l'obtention d'un diplôme d'école modèle recevait sa part d'intérêt accrue sur la dite somme;

3^o "Attendu qu'à la demande du Conseil de l'Instruction publique d'alors, le gouvernement fit frapper à Paris une certaine quantité de médailles de bronze pour servir de certificat aux élèves qui remportaient, chaque année, le prix du Prince de Galles;

4^o "Attendu que la dite somme de deux cents louis placée par le gouvernement

dans la Banque du Peuple a été perdue par la faillite de cette banque et que la réserve des médailles de bronze est épuisée depuis le premier mai courant;

5^o "Attendu que le prix du Prince de Galles était propre à stimuler le zèle des normaliens et qu'il serait désirable de perpétuer la mémoire de la visite de l'héritier du trône d'Angleterre en 1860 et de sa libéralité à l'égard de nos écoles normales; ce comité prie le Lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien faire frapper de nouvelles médailles de bronze et d'allouer annuellement à chacune des écoles normales de la province, comme prix du Prince de Galles, une somme de vingt piastres ou telle autre somme qu'il plaira au Lieutenant-gouverneur en conseil de fixer pour distribuer, avec la médaille, à l'élève qui aura subi le meilleur examen pour l'obtention d'un diplôme d'école primaire intermédiaire ou d'école primaire supérieure." Adopté.

La résolution suivante proposée par M. le Surintendant est aussi adoptée:

"Attendu que le Conseil de l'Instruction publique a eu deux sessions extraordinaires pendant l'année financière courante et que le fonds de \$2500, inscrit à l'item No 40 du budget pour l'année 1908-1909 pour permettre de payer les dépenses de voyages des membres de ce Conseil, est presque complètement épuisé;

"Attendu que, par lettre du 28 avril dernier, en réponse à celle que lui avait adressée le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Roy, secrétaire de la Province, a informé celui-ci qu'il n'avait aucun fonds à sa disposition pour rencontrer les dépenses de voyages des membres du comité catholique et du comité protestant qui assisteront aux séances régulières du mois de mai courant, le Comité recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien placer au crédit du Surintendant la somme de \$575.00, à être prise sur le fonds de réserve de ce comité, pour payer les dépenses de voyages de ses membres qui ont assisté à la présente session." Adopté.

Il est résolu, sur proposition de Mgr Latulipe, appuyé par M. l'abbé Dubois: "Que l'article 127 des Règlements refondus du Comité catholique soit amendé de nouveau en retranchant le mot "Ville-Marie" à la fin du dit article et en l'insérant "après le mot "Joliette," à la quatrième ligne."

M. l'abbé Sylvio Corbeil propose au nom de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, que M. Albert Bouvrette soit nommé professeur à l'École normale de Hull.—Adopté.

Le comité accorde le titre d'école modèle à l'école de Bergeronnes, comté de Saguenay, à l'école No 1 de Wendover et Simpson, comté de Drummond, au pensionnat du couvent de Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, et le titre d'académie à l'école modèle (garçons) de St-Sauveur, cité de Québec; à l'école modèle (filles) St-Jean-Baptiste, cité de Québec.

Le sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés soumet son rapport, et la séance est ajournée à deux heures de l'après-midi.

Séance du 12 mai 1909.
(Après-midi)

Présents: L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Pembroke, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Joliette, de St-Hyacinthe, Mgr E.-A. Latulipe, l'honorable Thomas Chapais, M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Cyrille Delège, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, M. l'abbé Sylvio Corbeil, délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr Douville, délégué de Mgr l'évêque de Nicolet, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le comité prend en considération le rapport du sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par Mgr l'évêque de

Joliette, la demande d'approbation des "Histoires saintes" de M. l'abbé Baillairgé est retirée.

Il est proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "Que le susdit rapport soit amendé en ajoutant à la liste des ouvrages qui ne doivent plus être approuvés le livre qui a pour titre "Nouvelle Géographie," par les Frères des Ecoles chrétiennes."—Adopté.

Il est aussi résolu, sur proposition de M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. Mathias Tellier: "Que les deux ouvrages intitulés "The New Primary Illustrated Geography" et "The Intermediate Illustrated Geography," par les Frères des Ecoles chrétiennes soient retranchés dans le susdit rapport de la liste des livres approuvés et qu'ils soient ajoutés à la liste des livres qui ne doivent plus être autorisés."

Le livre intitulé "Lessons in English—Elementary Course," par les Frères des Ecoles chrétiennes,—édition publiée et enregistrée par James A. Sadlier,—est recommandé pour le cours modèle et non pour le cours élémentaire, et le livre ayant pour titre "Lessons in English — Intermediate Course," par les mêmes, est approuvé pour le cours académique seulement, et non pour les cours modèle et académique.

Le comité approuve ensuite, tel qu'amendé, le rapport que lui a soumis le sous-comité chargé de réviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés et les ouvrages suivants sont retranchés de la liste des livres approuvés, conformément aux conclusions du susdit rapport.

Lecture

1. "Nouvelle série de Livres de lecture graduée—Premier livre," par A.-N. Montpetit.
2. Idem—"Deuxième livre," par le même.
3. Idem—"Troisième livre," par le même.
4. Idem—"Quatrième livre," par le même.
5. Idem—"Cinquième livre," par le même.
6. "La méthode de lecture rationnelle, en dix tableaux," par J.-B. Cloutier.
7. "Deuxième livre de lecture—La religion enseignée aux petits enfants," par E. Robert, C. S. V.
8. "Troisième livre de lecture—Vie de N. S. Jésus-Christ," par le même.
9. "Quatrième livre de lecture—La doctrine chrétienne," par le même.
10. "Nouveaux principes de lecture à l'usage des écoles des Petits Frères de Marie."

Grammaire

11. "Eléments de la grammaire française," par N. Lacasse.
12. "Grammaire française élémentaire suivie de notions d'étymologie," par F. T. D. (*Petits Frères de Marie*).
13. "Le verbe, en quatre tableaux synoptiques," par H. Marion.
14. "Premier livre de grammaire," par Claude Auger.
15. "Deuxième livre de grammaire," par le même.
16. "Troisième livre de grammaire," par le même.
17. "Elementary Studies in English Grammar with numerous examples and exercises in Analysis and Parsing," publié par James A. Sadlier.
18. "Traité d'analyse grammaticale, d'analyse logique, etc.," par N. Lacasse.
19. "Exercices orthographiques," par le même.
20. "Exercices français d'orthographe et de style—cours moyen," par les Petits Frères de Marie.

Histoire

21. "Précis élémentaire de Mythologie," par l'abbé Drioux.
22. "Abrégé de l'Histoire du Canada," par F.-X. Garneau.

23. "Grandes lignes de l'Histoire du Canada, à l'usage des écoles primaires," par un instituteur catholique.
 24. "A New History of Canada," par le Dr Miles.
 25. "A School History of Canada," par le même.
 26. "Compendium of General History," par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Géographie

27. "Abrégé de Géographie moderne," par F.-X. Toussaint.
 28. "Petit abrégé de Géographie moderne," par le même.
 29. "Nouvelle Géographie primaire illustrée," par les Frères des Ecoles chrétiennes.
 30. "Nouvelle Géographie," par les mêmes.
 31. "The New Primary Illustrated Geography," par les Frères des Ecoles chrétiennes.
 32. "The Intermediate Illustrated Geography," par les mêmes.
 33. "Cartographie," par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.
 34. "Abridgment of Modern Geography," par F.-X. Toussaint.

Mathématiques

35. "L'Arithmétique des commençants," par B. Lippens.
 36. "Nouveau traité de Géométrie et de Trigonométrie rectiligne et sphérique," par Chs Baillaireg.
 37. "Tableau stéréométrique," par le même.
 38. "Premières notions d'Algèbre, de Géométrie pratique et d'Arpentage," par les Petits Frères de Marie.
 39. "A new Practical Arithmetic," par l'abbé J.-L.-H. Roy.

Livres divers

40. "Réponses au programme de Pédagogie et d'Agriculture," par le révérend J. Langevin.
 41. "Cours de pédagogie," par le même.
 42. "Petit manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture," par le docteur H. Larue.
 43. "Eléments de Botanique et de Physiologie végétale," par l'abbé Ovide Brunet.
 44. "Eléments de Chimie et de Physique agricoles," par le docteur H. LaRue.
 45. "Manuel d'Hygiène à l'usage des écoles et des familles," par le docteur S. Lachapelle.
 46. "Traité élémentaire d'Hygiène privée," par le docteur J.-I. Desroches.
 47. "Préceptes d'Hygiène scolaire," par le même.
 48. "Petit manuel du Cultivateur à l'usage des écoles primaires," par Edmond Rousseau.
 49. "Petit traité de Solfège," par Chs Labelle.
 50. "Catéchisme de la loi et des règlements scolaires," par l'abbé Th.-G. Rouleau.
 51. "Quinze cents abréviations sténographiques," par J. Laroche.
 52. "Manuel de l'Instituteur catholique," par Paul de Cazes.
 53. "Dictionnaire de la prononciation moderne de la langue française," par Victor Delahaye.
 54. "Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith—Premier livre," par Oscar Dunn.
 55. "Idem—Deuxième livre," par le même.
 56. "Manual of Agriculture, Horticulture and Arboriculture," par le docteur H. LaRue.
 57. "Hand-Book of Zoology," par sir William Dawson.
 58. "Patent Cover and Blotter for Copy-Books," publié par James-A. Sadlier.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "le comité recommande au lieutenant-gouverneur en conseil de vouloir bien placer au crédit du Surintendant de l'Instruction publique la somme de onze cent vingt piastres et quatre-vingt-deux centins à être prise sur le fonds de réserve de ce comité pour payer: 1° la somme de mille piastres, par égale part, aux membres et au secrétaire du sous-comité chargé de reviser les ouvrages classiques de la liste des livres approuvés; 2° la somme de cent vingt piastres et quatre-vingt-deux centins due à MM. Dussault & Proulx, imprimeurs de Québec, pour compte d'impressions en rapport avec la revision des dits ouvrages classiques."

M. Delage, président du sous-comité nommé à la session du 23 septembre 1908 au sujet des prix de vente de certains livres de classe, fait rapport verbalement que ce sous-comité s'est occupé de la question qui lui a été soumise, mais qu'il n'est pas en état de soumettre maintenant un rapport définitif. Ce sous-comité reçoit instruction de siéger de nouveau et de faire rapport à la prochaine réunion.

Il est résolu que la prochaine session du Comité catholique aura lieu le mercredi, 27 octobre prochain, à dix heures du matin.

Et le comité s'ajourne.

J.-N. MILLER,
Secrétaire-conjoint.

La dictée de Compiègne

Une dictée célèbre.—On raconte qu'un soir, à Compiègne, pendant les dernières années de l'empire, on parlait des difficultés de l'orthographe française. Quelqu'un proposa de faire une expérience et Mérimée fut prié de dicter aux assistants quelques phrases un peu difficiles. Il y avait là des hauts fonctionnaires et même des académiciens. Il paraît que l'expérience fut désastreuse.

Voici le texte imaginé par Prosper Mérimée:

« Quelles que soient, quelque exigües que t'aient paru les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusiliers subtils la douairière et le marguillier, bien que lui ou elle soit censé les leur avoir refusées et s'en soit repenti, va-t-en les réclamer de table en table, bru jolie, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'on les leur aurait supplées par quelque autre motif. »

On connaît le résultat. L'impératrice ornementa son « devoir » de quatre-vingt-dix fautes, tandis que l'empereur, plu. modeste, n'en commettait que soixante dans le sien. Mais des témoins plus avertis, affirment que le « devoir » de l'empereur fut irréprochable, que les autres concurrents n'étaient pas tous académiciens; que c'est à tort qu'on a attribué une malice intentionnelle à Victor Duruy.

La vérité est que cette « épreuve » fut imaginée, comme un jeu de salon, par Prosper Mérimée, entre deux charades un peu lestes.

(*Revue de Linguistique*, oct. 1908, p. 293.) (1)

(1) Reproduit par le *Bulletin du Parler français de Québec*, février 1909.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LE DIMANCHE EST A DIEU

II.—*Comment nous devons sanctifier le dimanche* (suite et fin).

Tel sera donc pour tout bon chrétien l'emploi de son dimanche :

Point de voyages, point de fêtes mondaines. Messes, et même, si c'est possible, grand'messe; vêpres l'après-midi. Le reste du temps, joies de la famille, douce intimité, plaisirs simples et innocents, bonnes et édifiantes lectures, etc.

Voilà le dimanche chrétien. Et nous n'hésitons pas à le dire, c'est celui qui rend vraiment heureux et qui attire sur une maison les bénédictions divines.

A cet exposé du dimanche chrétien opposons ce qu'est trop fréquemment hélas! le dimanche laïque, en nos tristes temps.

Pour trop de gens le dimanche est un jour de récréation et de plaisir, il n'est que cela!

Qu'on nous entende bien: nous ne demandons pas un dimanche triste et ennuyeux: il est très permis d'aller se promener dans la campagne le dimanche, de prendre part à des réunions, à des jeux innocents; mais ce qu'on ne doit jamais négliger, c'est d'observer le commandement de l'Eglise et d'assister à la messe. Il convient aussi d'assister à l'office en se souvenant que le dimanche est avant tout le jour du Seigneur.

Or, on l'oublie trop aujourd'hui; on l'observe peu, d'abord, et bientôt, on ne l'observe plus du tout, sauf par coutume à quelques grandes fêtes.

«Nous vous supplions, disait naguère un évêque à ses ouailles, de restaurer la loi en donnant le bon exemple de la sanctification du jour du Seigneur. Pères et mères, maîtres et patrons, dont la responsabilité est grande devant Dieu, allez vous-mêmes à la messe, afin que vos enfants vos serviteurs et ouvriers aient la pensée de vous suivre et d'aller prier à vos côtés. Soyez les apôtres du dimanche, par vos conseils, par vos encouragements et surtout par votre exemple.»

Enfin, n'oublions pas qu'il faut entendre la messe sérieusement, et non par manière d'acquiescement.

«Dans notre siècle d'impiété, écrit un auteur, il y a des personnes qui croient faire une belle grâce au bon Dieu en allant passer vingt minutes à l'église le dimanche, à l'heure d'une messe basse. Parmi elles, plusieurs ne se doutent pas de ce qui se fait en leur présence, ni de ce qu'est la messe; elles viennent par une vieille routine et comme elles iraient à la foire ou chez un étranger; elles passent tout le temps à penser à leurs affaires, à regarder et à causer. D'autres conservent encore un vague souvenir des instructions du catéchisme et se proposent d'accomplir un acte religieux, mais quelle dédaigneuse insouciance! On arrive le plus tard possible; on n'a ni livre de prière ni un chapelet; on ne se met pas à genoux, si ce n'est un instant à l'élévation, et plutôt sur un genou que sur deux; on s'endort volontiers, ou bien on examine curieusement tous ceux qui entrent, on fait du bruit, on crache, on donne des signes d'impatience et d'ennui. A peine le dernier évangile est-il commencé qu'on est déjà hors de l'église. Pauvres gens! quelle faveur peuvent avoir devant Dieu des messes entendues de la sorte!»

Lecteurs chrétiens, qu'on n'ait jamais rien de semblable à vous reprocher! Assistez religieusement à la messe, en y priant avec ferveur, et, ce devoir accompli, continuez de sanctifier le jour du Seigneur par votre conduite édifiante et vos bonnes œuvres.

 LANGUE FRANÇAISE

 COURS ELEMENTAIRE

 Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

 DICTÉES

I

LES GRANDS ANIMAUX

Le cheval est un quadrupède. Ses pieds sont terminés par un sabot; son cou est long et garni d'une crinière; le cheval traîne les voitures, la charrue, le carrosse, l'omnibus; il est le noble compagnon de l'homme à la chasse, à la guerre et dans les travaux de l'agriculture, des arts et du commerce.

EXERCICES.—Justifier l'orthographe de *grande, long, travaux, arts*.

—Qu'est-ce que : un *quadrupède*, le *sabot*, le *cou*, la *crinière*, un *carrosse*, un *omnibus*, l'*agriculture*.

—Comment appelle-t-on le mâle, la femelle, le petit, le cri du cheval?—La race des chevaux s'appelle...?

—Quelle est la racine des mots : *crinière, charrue*?

—Trouver un nom de même famille que : *piéd, sabot, cou, voiture, carrosse, chasse, aliment*.

—Trouver des homonymes de : *cou, guerre, art, chair* et les employer dans une phrase; avec les verbes *inspecter, inventer, construire, confesser, diriger*, former deux noms, l'un en *cur*, l'autre en *ion*.

II

DÉFINITIONS

Le chêne, le hêtre, le bouleau, le sapin, le tremble sont des arbres forestiers.

Le pêcher, le prunier, le pommier, le cerisier, l'oranger sont des arbres fruitiers.

Le fer, l'or, l'argent, le nickel, le plomb sont des métaux.

La table, la chaise, la commode, l'armoire, le guéridon sont des meubles.

La hutte, la chaumière, la maison, le chalet, le palais sont des habitations.

EXERCICES.—Relever tous les noms précédés de l'article *le, la*. Mettre au pluriel les noms précédents afin de montrer la forme unique de l'article simple au pluriel.

—Faire l'analyse des noms et des articles.

LES ORANGES

Un jeune enfant, dans un tiroir,
 Mit au milieu d'oranges fort jolies,
 Une orange gâtée. En revenant les voir,
 Il les trouva toutes pourries.

Jeunes amis, voulez-vous rester bons?
 Fuyez, fuyez les mauvais compagnons.

J. M. VILLEFRANCHE

Rédaction

INVITATION

Avec la permission de vos parents, vous écrivez à votre petit cousin (*ou à votre petite cousine*) pour l'inviter à venir passer avec vous les grandes vacances.
 Mon cher petit cousin,

As-tu des projets pour tes vacances?—Non?... Eh bien, moi j'en ai un grand: c'est de t'avoir auprès de moi dès que tu seras libre. Papa, maman, l'approuvent et l'encouragent. C'est de leur part que je t'invite. Donc, hâte-toi. Je t'attends avec impatience. Dès que les portes de l'école s'ouvriront, accours auprès de nous, et surtout n'oublie pas d'apporter dans ta malle la « clé des champs ».

Ah! mon cher Ludovic, quelles parties nous ferons! J'en rêve d'avance, le jour et la nuit. Excursions dans la montagne, promenades en forêt, canotage sur la rivière, jeux en plein air se partageront notre temps.. Les jours de pluie seront employés à la lecture de charmants ouvrages, dont mon parrain m'a fait cadeau. Enfin à toutes les lignes du programme, le mot « plaisirs variés ».

Ne crois pas, cependant, que le travail soit complètement sacrifié: le matin, nous commencerons la journée par faire ensemble nos devoirs. Ce sera gentil, n'est-ce pas?

Inutile de me répondre que tu acceptes, puisque tes parents ont dit oui aux miens. A bientôt donc, cher Ludovic.

Tout à toi.

MAURICE.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTEFS

I

DIEU VOUS BÉNISSE !

Mes enfants, Dieu vous bénisse! ... Dans ce vœu *se trouvent réunis* tous les souhaits que vous *envoie* celui dont les occupations et les soucis *habituels* n'ont d'autre objet que vous-mêmes. *Quelles que soient* les belles paroles que nous *employions*.

nous ne pouvons mieux dire, car dans la bénédiction de Dieu se résument tous les biens que nous pouvons désirer. Les forces du corps ne se conservent que grâce à Dieu; le succès de nos entreprises résulte des événements que dirige sa providence, et les énergies de l'âme, nécessaires pour faire face aux tribulations de cette vie, ne se puisent que dans le secours de Dieu. Aussi tous les *porte-bonheur* inventés par l'imagination humaine *s'éclipsent* devant celui-là, et l'on *n'est* vraiment heureux que si l'on a Dieu avec soi.

IDÉES.—Tous les souhaits que nous formulons ne sont que de belles, mais vaines paroles si Dieu ne les réalise. Nous ne pouvons rien souhaiter de mieux que les bénédictions de Dieu; elles renferment tous les biens.

EXPLICATIONS.—*Vau* est ici synonyme de souhait;—ce mot a pour dérivés : *voués, aveu, avouer, dévouer, dévot* (voué à) ... *ex-voto*; pour doublet *vote* d'où *voier, votant, votation, votif*.—Qu'entend-on par *force armée? force majeure? les forces?* (grands ciseaux).—*Cor*: chercher et définir ses homonymes.—*Événement*: rapprocher le paronyme *avènement*.—*Faire face*, c'est regarder le danger et lui résister courageusement; le contraire de *tourner le dos*, fuir.—Tribulations: les peines, les épreuves.—*S'éclipsent*: disparaissent.

GRAMMAIRE.—*Se trouvent réunis*: où est le sujet? Où se place le sujet? Quelle espèce de verbe est *se trouvent*? Justifier l'accord de *réunis*.—*Envoie*: remarquer que ce verbe est irrégulier. A quelle conjugaison appartient-il? Former les temps dérivés de ce verbe par le moyen de ses temps primitifs.—*Habituels*: comment s'accorde cet adjectif?—*Quelles que soient*: différentes manières d'écrire *quelque*. *Quel que* exprime le doute et veut le verbe au subjonctif; *quel* est adjectif et s'accorde avec le nom, *que* est conjonction.—A quel temps *employions?* Rappelez la règle des verbes en *yant, iant*.—*Porte-bonheur*: quels sont les éléments de ce mot? Est-il variable? Règles du pluriel des noms composés.—Analysez les pronoms personnels et les pronoms conjonctifs.

ANALYSE LOGIQUE

Analysez cette phrase: '*Remplissons fidèlement tous les devoirs,—² si petits qu'ils paraissent—² et n'oublions pas—² que nous avons une âme.*

Cette phrase renferme quatre propositions:

1° *Remplissons fidèlement tous les devoirs*: principale.—Sj. *nous*, s.-e.;—v. *remplissons* (=soyons remplissant), comp. dir. *tous les devoirs*, c. adv. *fidèlement*.

2° *Si petits qu'ils paraissent*: complétive circ. ou adverbiale.—Sj. *ils*; v. *paraissent* (=soient paraissant); *petits* attribut secondaire, modifié par *si*.

3° *Et n'oublions pas*: principale coordonnée.—Sj. *nous*, s.-e.;—v. *oublions* (=soyons oubliant); c. dir. la 4^e proposition, c. adv. *ne... pas*.

4° *Que nous avons une âme*: complétive directe.—Sj. *nous*;—v. *avons* (=sommes ayant); c. dir. *une âme*.

ANALYSE GRAMMATICALE

L'analyse logique étant faite, l'analyse grammaticale offre peu de difficultés.

II

LA FAIBLESSE CONTRE LA FORCE.

Le fait suivant démontre que la violence et la rapine, même quand elles sont accompagnées d'une force supérieure, ne triomphent pas toujours de l'ingéniosité d'un ennemi plus faible. Un Anglais, parcourant à cheval ses propriétés, vit à une petite distance de lui, un milan s'élançant à terre sur quelque objet et s'envoler avec cet objet dans ses serres. Cependant, quelques minutes après, le milan commença à manifester des signes d'inquiétude, s'élevant rapidement dans l'air ou s'abaissant avec la même

vitesse, tournoyant d'une manière assez irrégulière, essayant en même temps de se débarrasser de *quelque chose* de désagréable. Après une lutte courte mais vigoureuse, le milan tomba subitement à terre et l'Anglais vit une petite belette quitter l'oiseau de proie et *s'enfuir* en courant, sans blessure apparente, laissant son *agresseur* mort avec un trou dans les chairs, au-dessous de l'aile.

(C. E. DIONNE.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*accompagnées*: auxiliaire être s'accorde comme un adjectif.—*supérieure*: féminin des adjectifs en *eur*; terminaisons *euse*, *eure*, *resse*, *trice*.—*trionphant*: le sujet? *violence* et *rapine* ce qui justifie le pluriel.—*ingéniosité*: qualité qui rend un être habile à trouver des moyens de se tirer d'affaire.—*vit*: indiquer quelques temps du verbe irrégulier *voir*; ne pas oublier le futur *verrai* et non *voirai*, etc.—*serres*: pattes des oiseaux de proie, dont les ongles sont disposés de manière à leur permettre de prendre comme avec une main.—*manifeste*: faire voir, montrer.—*quelque chose*: nature et genre de ce mot? pronom indéfini. Ne pas confondre avec *quelque chose* (*quelle* que soit la chose).—*vigoureuse*: faire trouver le nom *vigueur*.—*s'enfuir*: conjuguer à quelque temps? je *m'enfuis*, je *m'enfuyais*, ils *s'enfuient*, je *m'enfuirai*, je *me suis enfui*, etc.—*agresseur*: celui qui attaque.

Récitation

PRIÈRE D'UN PÈRE À L'ANGE DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

Ange du ciel, aux blanches ailes,
De mon fils tendre gardien,
Ne quittez pas de vos prunelles
Ce trésor, le vôtre et le mien.

Il est bien là, dans cet asile
Où les lis gardent leur blancheur.
Mais leur fraîcheur est si fragile!
Bon ange, veillez sur son cœur!

Gardez-le des pensées amères,
Des larmes versées en secret
Au souvenir des choses chères,
Épargnez-lui le dur regret.

Mais que, sur son front sans nuage,
Dans son clair regard où je lis,
Se reflètent à votre image
Les sourires du Paradis.

Et lorsqu'il dira sa prière,
Levant le voile de ses yeux,
Au-dessus des biens de la terre,
Montrez-lui la splendeur des cieux.

Dictées supplémentaires

I

LA MER

Rien n'est plus imposant que l'aspect de l'Océan du haut d'une côte élevée au pied de laquelle les ondes viennent se briser en mugissant. Rien de plus terrible et de plus sublime que la mer lorsque la tempête soulève ses flots et amoncelle ses vagues irritées; mais en même temps rien de plus utile que ce même élément. L'Océan, par ses exhalaisons qui rafraichissent et humectent l'air, entretient la vie végétale et fournit les aliments nécessaires à ces admirables canaux d'eau courante qui coulent toujours et qu'entretiennent des sources qui ne tarissent jamais. Sans les vapeurs qui, à chaque instant, s'échappent de la surface des mers, la terre languirait déserte et inanimée.

II

BÉNÉDICTION DES ENFANTS

On avait coutume de présenter à Jésus des petits enfants pour qu'il les bénit. Une fois les disciples voulurent les écarter, craignant que cette foule n'importunât le divin Maître. Mais Jésus les appelant, leur dit: « Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. » Jésus aimait beaucoup les petits enfants. Ce n'est pas que Dieu préfère un âge à un autre, mais qu'il aime l'innocence, la simplicité, la docilité, la confiance. L'enfant est sans haine, il ne connaît pas le crime, il revient à sa mère qui l'a corrigé, il ne recherche pas les richesses et les honneurs, il est sans défiance, il croit ce qu'on lui enseigne; or, c'est dans ces sentiments qu'il faut écouter la parole de Dieu, pour en profiter et se sauver.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE RENARD

C'est particulièrement près des habitations, lorsqu'elles sont à proximité de sa demeure, que le renard aime à rôder, cherchant là des proies plus sûres et plus faibles à capturer, car il évite toujours de se mesurer avec un animal de sa taille et capable de lui résister; toutefois, s'il arrive qu'il soit obligé de se défendre contre des animaux plus forts que lui, il le fait avec beaucoup de courage et d'acharnement. C'est un grand destructeur de volailles ou autres petits animaux de basse-cour et si, dans ses courses nocturnes, le chant matinal d'un coq vient frapper ses oreilles: il se dirige de suite et avec précaution vers l'endroit d'où lui viennent ces sons, puis il fait le tour du

poulailler ou de la grange, cherchant un passage pour pénétrer à l'intérieur, et s'il y a un trou, on peut être certain qu'il le trouvera, *dût-il* passer le reste de la nuit à le chercher. Si le passage est trop étroit, il l'agrandira ou se fera petit pour se glisser à l'intérieur et une fois entré, il égorgera toute la *gent emplumée*, puis il transportera une à une ses victimes et les cachera à *différents* endroits dans la forêt, près de son gîte, pour se repaître de leur *chair* lorsqu'il aura *faim*. Rien n'égale sa patience; il peut attendre pendant des heures, *tapi* dans sa cachette, suivant des yeux tous les mouvements de sa victime, attendant l'occasion de s'en emparer; ou bien il se traîne le long d'une haie, se glisse derrière un buisson, un tronc d'arbre, puis, *parvenu* à proximité, il s'élance sur sa proie et l'emporte dans les bois pour la dévorer à loisir.

C. E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—à *proximité*: proche; le contraire? *loin*.—*demeurer*: quel nom porte la demeure du renard? *tanière*; celle du lièvre? *terrier*; celle de l'oiseau? *nid*; etc.—*se mesurer*: engager la lutte, le combat.—*destructeur*: le contraire? *constructeur*. Pourrait-on dire « *constructeur de volailles* »? Non; le sens de constructeur est plus restreint que celui de *destructeur*.—*nocturnes*: de nuit. Le contraire de ce mot? *diurnes*, de jour.—*dût-il*: quel mode? conditionnel; donnez chaque personne au singulier et au pluriel? *dussé-je*, *dussions-nous*; *dusses-tu*, *dussiez-vous*; *dût-il*, *dussent-ils*, comparez avec le passé défini.—*gent emplumée*: les volailles, les oiseaux. Le mot *gent* au singulier est féminin. La *gent canine*, les chiens; la *gent souriquoise*, les souris; etc.—*différents*: adjectif; *différant*: participe présent du verbe *différer*; *différend*: substantif, manque d'accord.—*près*: veut dire proche; *prêt*, veut dire disposé, en état de faire quelque chose.—*chair*: les homonymes? *chaire*, tribune; *cher*, très aimé, *chère*, même mot au féminin; *cher*, adverbe, contraire de bon marché; *Cher*, une rivière de France, *chère* (bonne chère); qualité du repas.—*faim*: les mots de la même famille? *famine*, *affamé*, *famélique*.—*tapi*: *se tapir* se courber, se ramasser sur soi-même pour se cacher.—*s'en emparer*: donnez le passé indéfini? *je m'en suis emparé* (ou *réé*,) *tu l'en es emparé*, *il s'en est emparé* (elle *emparée*), *nous nous en sommes emparés* (ou *réés*) etc.—*parvenu*: donnez le participe passé des verbes de cette famille. *venu*, *prévenu*, *convenu*, *survenu*, *intervenue*, *provenu*, etc., Rechercher les *Sujets* de tous les *verbes*; puis les *compléments directs*, *indirects* ou *circonstanciels*.

ANALYSE

Si, dans ses courses nocturnes, le chant matinal d'un coq vient frapper son oreille, il se dirige de suite et avec précaution vers l'endroit d'où lui viennent ces sons.

Trois propositions:

- 1° PRINCIPALE—*il se dirige de suite et avec précaution vers l'endroit.*
- 2° COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE de *dirige* (mise en avant par inversion)—*le chant matinal d'un coq vient frapper son oreille, dans ses courses nocturnes.*
- 3° COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *endroit*—d'où lui viennent ces sons.

REMARQUES.—*de suite*: (immédiatement) locution adverbiale, compl. circ. (de temps) de *dirige*.

—*avec précaution*: compl. circ. (de manière) de *dirige*.

—*si*: cette conjonction, mise en tête par inversion, rattache la complétive circonst. *le chant vient frapper* au verbe *dirige* (il se dirige si le chant vient frapper).

—*dans ses courses* (*pendant ses courses*): compl. circ. de *vient*.

—*frapper*: (*vient pour frapper*) vient pourquoi? *pour frapper*.

—*vers l'endroit*: compl. circ. (de lieu) de *dirige*.

—3e proposition dans l'ordre logique: ces *sons viennent* à lui de *où* (pronom qui remplace l'endroit).

Il nous semble que la phrase étudiée ainsi n'offre plus de difficulté.

II

LA MORT DU JUSTE

Quand on est arrivé au port, qu'il est doux de rappeler le souvenir des orages et de la tempête! Quand on est sorti vainqueur de la course, qu'on aime à retourner en esprit sur ses pas et à revoir les endroits de la carrière les plus marqués par les travaux, les obstacles, les difficultés qui les ont rendus célèbres.

Il me semble que le juste alors est comme un autre Moïse mourant sur la montagne sainte où le Seigneur lui avait marqué son tombeau: lequel, avant d'expirer, tournant la tête du haut de ce lieu sacré, et jetant les yeux sur cette étendue de terres, de peuples, de royaumes, qu'il vient de parcourir, y retrouve les périls innombrables auxquels il a échappé, les combats contre les nations vaincues, les rochers brisés, les difficultés des chemins qu'il a surmontés, les dangers de l'Égypte qu'il a évités, les eaux de la mer Rouge qu'il a franchies; la faim, la soif, la lassitude qu'il a combattues. Alors, touchant enfin au terme heureux de tant de travaux, et saluant de loin cette patrie promise à ses pères, il chante un cantique d'actions de grâces. Il meurt transporté par le souvenir de tant de dangers évités et par la vue du lieu de repos que le Seigneur lui a réservé.

MASSILLON.

PRINCIPALES IDÉES.—SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—Pourquoi est-il doux de se rappeler les orages et la tempête quand on est arrivé au port? (Parce que cela fait mieux goûter la joie d'y avoir échappé et d'être en sécurité.)—Que signifie cette expression retourner en esprit? (Se revoir là, par un effort de mémoire.)—Qu'entend-on par la carrière? (L'espace dans lequel évoluaient les chars, les chevaux, les hommes qui concouraient pour remporter le prix de la vitesse, de la force.)—Qui appelle-t-on le juste? (Le chrétien qui a vécu chrétiennement.)—Quand dit-on que des périls, des combats, des choses quelconques sont innombrables? (Quand on ne peut les compter, tant il y en a.)—Que signifient ces expressions: le terme heureux... mourir transporté?—le lieu du repos?—Que savez-vous de Massillon?

QUESTIONS GRAMMATICALES: Analysez chacun des participes passés qui se trouvent dans la dictée et expliquez pourquoi ils s'accordent, ou restent invariables.

Trouvez et épelez des mots de la même famille de vainqueur.—Pourquoi dans cette expression: une étendue de terres, de peuples, royaumes, ces noms sont-ils au pluriel?—Trouvez et épelez l'adjectif masculin et féminin correspondant au nom lassitude (las, lasse).—Pourquoi les deux noms sont-ils au pluriel dans actions de grâces?

Trouvez et épelez des mots en er comme cocher. (D'abord, tous les verbes de la 1^{ère} conjugaison, et vacher—archer—pêcher—clocher—maraîcher—boucher—messager—boulanger—horloger, etc...)—Autres mots ayant le même son final sans avoir la même orthographe (croisée, nausée, armée, rosée, corvée, etc...—haie, baie, taie, claie, etc...)—Trouvez et épelez des mots en ain, comme faim, (daim, essaim)—des mots ayant le même son final sans avoir la même orthographe (nain, rein, etc...—fin, sapin, venin, lutin, cousin, raisin, etc...)

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE: Le juste salue de loin la patrie promise, il chante un cantique d'actions de grâces et il meurt transporté de joie.

Récitation

LA RIVE NATALE

O patrie! ô rive natale
 Pleine d'harmonieuses voix!
 Chants étranges que la rafale
 Nous apporte du fond des bois!

O souvenirs de la jeunesse,
Frais comme un rayon du printemps!
O fleuve, témoin de l'ivresse
De nos jeunes cœurs de vingt ans!

O vieilles forêts ondoyantes,
Teinte du sang de nos aïeux!
O lacs! ô plaines odorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux!

Bords, où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien,
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un cœur canadien!

O. CRÉMAZIE.

Dictées Supplémentaires

LES GRANDES FORCES DU CHRISTIANISME

I

La grande force attractive du christianisme, c'est Marie, la Mère de Dieu. Par elle, la civilisation du ciel est descendue sur la terre, et sans elle désormais, il ne se fait rien de grand ni dans les individus ni dans les sociétés. Or, de la guerre acharnée du protestantisme contre la sainte Vierge, qu'est-il sorti, sinon la manifestation plus vive de ses privilèges, l'exercice plus intense de son intercession, et finalement la marée montante de la piété amenant la triomphale définition de l'Immaculée-Conception. Ah! n'ayez pas peur! une époque qui s'ouvre dans cette aurore est une époque de progrès dans la lumière et un siècle où se fait dès le début sentir si puissamment la main de cette femme, sera un grand siècle.

II

La grande force centrale du christianisme, c'est Jésus-Christ. Il en est la tête et le cœur: en Lui tout tient, *in ipso omnia constant*. Aussi toute la force même de l'Eglise est en proportion de la vie de Jésus en elle. Il faut qu'il règne, a dit saint Paul, que, loin de baisser, son action grandisse. C'est ce qui se fait. En sens inverse du protestantisme, du jansénisme, de toutes les hérésies contemporaines cherchant toujours à amoindrir Jésus-Christ, l'Eglise a fait saillir davantage ses titres, ses divins mystères, accentué encore son action, et enfin elle est arrivée à le présenter au monde sous le trait dominant de sa physionomie, à faire ressortir sur sa poitrine son cœur de Dieu: c'est le Sacré-Cœur, honoré sans doute déjà depuis le commencement, mais qui n'a conquis qu'au dix-neuvième siècle son plein culte.

III

La grande force organique de l'Eglise, c'est sa hiérarchique autorité, c'est par là que depuis deux mille ans bientôt, elle travaille à la fusion des races: triomphant partout des formes variées, des dissemblances, elle mène le monde à la grande unité catholique. A l'heure donc où, plus que jamais, les nations sont en travail d'unité, ce

qui importe, c'est que le principe centralisateur de l'Eglise agisse et fasse arriver jusqu'aux extrémités la même vie, la même pensée, le même vouloir...

C'est fait, et nul siècle plus que le nôtre n'a vu resplendir la suprême autorité du Pape; aucun n'a ressenti plus fortement l'influence de l'autorité épiscopale, et pour mettre en relief l'exercice plénier de toute la hiérarchie sacrée, il y a eu au Vatican ce concile qui marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'Eglise.

IV

La grande force vitale du christianisme, c'est la sainteté, portant dans tout le corps les tendances généreuses, la poussée de la vie divine contre les sens, contre l'égoïsme, et toutes les fois qu'il doit y avoir un progrès dans la civilisation chrétienne, vous pouvez être sûrs qu'il y aura une éclosion de sainteté. Or, Mesdames, en ce dix-neuvième siècle, au sortir de la révolution, voyez tout ce qui a germé, tout ce qui a grandi: les vieux troncs ont reverdi dans le sang, et partout de terres sont sorties de nouvelles plantations. Les saints, les corps ecclésiastiques et religieux, les missions, voilà, Mesdames, encore un des grands éléments de progrès, une des forces qui travaillent à la reconstruction du monde nouveau.

R. P. J. AURIAULT, S. J.
(Extraits de conférences.)

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTEE

FUNESTES EFFETS DE L'ALCOOL

L'alcool, quand il est pris par grandes quantités, a bientôt raison des constitutions les plus robustes et des intelligences les plus vives. Les exemples ne sont pas rares de ces décadences rapides, de ces chutes aussi profondes que subites. La fréquence d'un pareil spectacle constitue même le plus grave des dangers, parce que la population s'y habitue et que la partie saine assiste indifférente à l'étalage public des dégradations les plus scandaleuses et les plus révoltantes. On professe pour les alcooliques la même indulgence que pour les fous, et l'on se contente de plaindre ceux que l'alcool atteint dans son œuvre terrible et brutale.

QUESTIONS.—1° Que signifie *avoir raison* d'une constitution?

2° Donnez les mots de la famille à laquelle appartient *dégradation*.

3° Analysez les pronoms de la dernière phrase et « l'on se contente. »

ANALYSE

L'alcool est un poison dangereux dont il faut user avec ménagement, car l'être humain qui a tâté de cette boisson perfide est perdu.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIKES

1. Un ouvrier est payé \$0.40 de l'heure. Il travaille 9 heures par jour, et dépense en moyenne \$3.50 par semaine pour payer l'alcool qui l'empoisonne. Combien d'argent gaspille-t-il dans une année et combien pour cent de son salaire dépense-t-il au bénéfice des marchands d'alcool? (Il travaille en moyenne 305 jours par an).

Solution: $\$0.40 \times 9 = \3.60 , le salaire journalier de l'ouvrier.

$\$3.60 \times 305 = \1098 , le salaire annuel de l'ouvrier.

$\$3.50 \times 52 = \182 , l'argent gaspillé.

$182 \div 1098 = 0.16^{316} / 549\%$. *Rép.*

2. Si l'ouvrier mentionné dans le problème précédent, au lieu de dépenser \$182 par année, à s'empoisonner, plaçait cette somme tous les ans à la caisse d'épargne à 3%, quel capital aurait-il au bout de 20 ans?

Solution: Il aurait 20 versements de \$182 + l'intérêt composé de \$182 pendant 20 ans + l'intérêt composé de \$182 pendant 19 ans + l'intérêt composé de \$182 pendant 18 ans + etc. . .

Un versement de \$1, par année, pendant 20 ans, produit avec les intérêts \$26.87.

Un versement de \$182 produira 182 fois \$26.87 ou $\$26.87 \times 182 = \4690.34 . *Rép.*

AGRICULTURE

DICTÉE

RESTONS AU VILLAGE

Cultivateur, mon ami, crois-moi, reste au *pays où tu es né*, cultive le sol que cultivaient tes aïeux. Ton *labour* est grand, ta tâche est lourde, pénible, mais elle est saine, fortifiante; tes fatigues entretiennent chez toi la force, la vigueur, la *santé* et la gaieté. Tu vis en toute sécurité sur le sol que tu fécondes de tes sueurs; tu *vas*, tu viens, tu parles, tu agis, seul responsable de tes actes, et ta profession reste l'une des plus belles, des plus utiles, des plus sûres et des plus honorées. Tu serais bien coupable si tu rêvais pour ton fils une position autre que la tienne. Il y a dans l'*agriculture* place pour toutes les activités, pour toutes les intelligences; le résultat est certain pour celui qui aime cette profession; c'est la santé, l'indépendance, l'aisance et parfois la fortune. C'est la considération et l'honneur pour le cultivateur qui a mené une vie bien remplie, utile à soi et aux autres.

QUESTIONS.—1. Quelle est l'idée principale de la dictée? Expliquez-la en quelques mots.

2. Expliquez les mots: *santé, labour, agriculture*.

3. Donnez les mots de la même famille que *pays*.

4. Conjuguez le verbe *aller*, au présent du subjonctif.

5. Analysez grammaticalement: *où tu es né*.

RÉPONSES.—1. L'idée principale de la dictée est celle-ci: engager le cultivateur à demeurer aux champs. L'auteur a voulu combattre le mouvement qui porte les paysans

à quitter le village pour la ville, à préférer la vie de l'atelier, à la vie des champs. Dans ce but il s'efforce de montrer aux cultivateurs les avantages de la vie des champs : santé, indépendance, aisance, parfois la fortune. La profession du cultivateur est la plus utile; elle lui vaut honneur et considération.

2. *Santé*: état de celui dont le corps est *sain*, qui se porte bien. Rapprocher les mots *sain, sanitaire, assainir*.—*Labeur*: travail pénible et suivi. Rapprocher *labour*.—*Agriculture*: la science qui traite de la culture de la terre; *agriculteur, agricole*

3. *Pays* a donné *paysan, paysage, paysagiste, dépayser*.

4. *Aller*, présent du subj. : que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

5. *Où tu es né*:

où, p. conj. 3e pers. sing., compl. circonst. de *es né*.

tu, pr. pers. 2e pers. sing., sujet de *es né*.

es né, v. intr., 4e conj., passé indéfini, 2e pers. sing.

PROBLEMES AGRICOLES

1. On estime que, pour nourrir un animal de 990 livres, auquel on demande un bon produit, il faut par jour 2.75 livres de matière (a) azotée, 0.55 livre de matières (b) grasses et 13.2 livres de matières (c) hydrocarbonées.

Une vache laitière du poids de 770 livres mange chaque jour : 1° 3 bottes de fourrage vert pesant chacune 26.4 livres. Ce fourrage ne renferme que 25% de matière sèche, et en matière sèche 8% de matière azotée, 1.2% de matière grasse et 35% de matière non azotée; 2° 4.4 livres de son, 86% de matière sèche, et en matière sèche 14% de matière azotée, 5% de matières grasses et 45% de matières non azotées.

La ration (d) de la vache est-elle suffisante? Combien manque-t-il de matière azotée, ou combien y en a-t-il de trop?

Quelle est la relation (e) nutritive de la nourriture ordinaire de cette vache?

Quelle est la relation nutritive de la ration-type (b) indiquée ci-dessus?

Solution: Poids du fourrage vert $26.4 \times 3 = 79.2$ livres.

Matière sèche: $79.2 \times 0.25 = 19.8$ livres.

Matières azotées du fourrage vert: $19.08 \times 0.08 = 1.584$ livre.

Matières grasses du fourrage vert: $19.08 \times 0.12 = 0.2376$ livre.

Matières hydrocarbonées ou non azotées du fourrage vert: $19.8 \times 0.35 = 6.93$ livres.

Matière sèche du son: $4.4 \times 0.86 = 3.784$ livres.

Matières azotées du son: $3.784 \times 0.14 = 0.52976$ livre.

Matières grasses du son: $3.784 \times 0.05 = 0.1892$ livre.

Matières non azotées ou hydrocarbonées du son: $3.784 \times 0.45 = 1.7028$ livre.

Matières azotées réunies: $1.584 + 0.52976 = 2.11376$.

Matières grasses réunies: $0.2376 + 0.1892 = 0.4268$.

Matières hydrocarbonées réunies: $6.93 + 1.7028 = 8.6328$.

Pour une vache de 770 livres, il faudrait :

En matières azotées : $(2.75 \times 770) \div 990 = 2.138$ livres.

En matières grasses : $(0.75 \times 770) \div 990 = 0.427$ livre.

En matières hydrocarbonées : $(13.2 \times 770) \div 990 = 10.26$ livres.

En comparant la ration réelle et la ration nécessaire de la vache on voit :

1° Que la matière grasse fournie à cette vache est exactement celle qui est nécessaire ;

2° Qu'il manque en azote : $2.138 - 2.11376 = 0.02424$ livre.

3° Qu'il manque en matières hydrocarbonées : $10.26 - 8.6328 = 1.6272$

La relation nutritive de la nourriture ordinaire de cette vache est de :

2.11376 , ou mieux $2.114 \div (0.4268 + 8.6328) = 2.114 \div 9.0596$, ou

$2.114 \div 9.06 = 0.233$.

La relation nutritive de la ration-type indiquée dans le problème, est de :

$$\frac{2.75}{0.55 + 13.2} = \frac{2.75}{13.75} = \frac{1}{5} = 0.2.$$

$0.55 + 13.2$ 13.75 5

NOTES : (a) Azote. — En agriculture on le trouve dans les pailles et dans la plupart des résidus de l'industrie.

(b) *Matière grasse*.—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières : stéarine, margarine, oléine, etc. La matière grasse ne contient pas d'azote : c'est une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

(c) *Matière hydrocarbonée*.—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotés.

(d) *Ration*.—Quantité d'aliments qu'un animal consomme par jour.

(e) *Relation nutritive* ou *rapport nutritif* d'un aliment, d'une ration, est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment, ou cette ration, à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles : ou, en d'autres termes, le rapport entre les éléments plastiques et les éléments respiratoires digestibles.

(f) *Ration-type*.—Ration modèle qui peut servir de guide pour une ration composée d'autres aliments. La ration-type se donne toujours en bon foin de prairie naturelle.

Récitation

LE CRAPAUD¹

Viens vite, Pierre, viens voir ;
 Un affreux² crapaud tout noir !
 Disait Paul à Petit-Pierre.
 Nous allons le tuer, ça va nous amuser.
 Et Paul prend un bâton et son frère une pierre :
 Ils courent au crapaud pour le martyriser³
 Un âne, en ce moment, trainant une charrette⁴,
 Allait mettre le pied sur le corps de la bête :
 Il s'arrête
 Et s'en va de côté pour ne pas l'écraser.
 Paul alors dit à Petit-Pierre,
 Qui laisse tomber ses cailloux⁵ :
 Ah ! qu'allons-nous faire, mon frère ?
 Un âne est moins méchant que nous.

VICTOR HUGO.

EXPLICATIONS DES MOTS.—¹*Crapaud* : animal bien laid, mais qui rend de grands services dans les jardins, parce qu'il se nourrit d'insectes et de vers nuisibles. **Les maraichers**, dans certains pays, en achètent pour mettre dans leurs jardins.—²*Affreux* : très laid, repoussant.—³*Martyriser* : faire endurer de grandes souffrances.—⁴*Charrette* : voiture à deux roues, lourde et grossière, pour transporter de grands fardeaux.—⁵*Cailloux* : petites pierres qu'on ramasse sur les routes.

SENS GÉNÉRAL.—Que les enfants sont méchants quelquefois ! Tuer une pauvre bête qui ne leur avait rien fait. Pourquoi ? Pour s'amuser. Vraiment c'est bien cruel et je ne vois pas que ce soit un jeu de faire souffrir un animal. Il fallait qu'un âne passât, un bon âne tout chargé, tirant une lourde voiture, pour leur donner une leçon. Heureusement ils ont compris, et comme au fond ils ne sont pas méchants, Paul et Petit-Pierre ont eu honte de ce qu'ils voulaient faire, et ils ont été tout surpris de voir qu'un âne était meilleur qu'eux. Ah ! mes enfants, ne soyez pas cruels envers les animaux. Si vous en rencontrez de nuisibles, tuez-les tout de suite et sans les faire souffrir. Évitez toujours les pauvres crapauds ; ils ne sont pas beaux, c'est vrai, mais ils rendent de bien grands services en détruisant les mauvais insectes qui mangent les récoltes.

Rédaction

A MA CHARRUE, À MES BŒUFS DE LABOUR

CANEVAS.—1. Utilité de la charrue.—2. Docilité de l'attelage.—3. Résultat du bon labour.

DÉVELOPPEMENT

1. La charrue est le véritable outil du laboureur, son plus utile auxiliaire dans ses rudes travaux. La terre, tassée par les pluies, recouverte par les mauvaises herbes qui l'ont envahie, ne peut sans préparation recevoir la semence. Mais voici le soc tranchant qui s'enfoncera dans le sol, y enfouira les mauvaises herbes et tracera le sillon où une main lancera le grain qui doit y germer. O ma charrue, mon gagne-pain, que jamais l'oisiveté et la paresse ne laissent rouiller ton soc brillant, ce serait la honte pour moi, la misère pour les miens !

2. Docilement, les grands bœufs roux viennent se mettre sous le joug, et il suffit

de l'aiguillon, dont je leur touche à peine les flancs, pour les diriger dans le sillon et pour leur faire suivre le droit chemin. Pourquoi, me suis-je souvent demandé, pourquoi l'homme n'agit-il pas avec la même docilité envers ceux qui ont mission de le guider dans le chemin de la vie? Le sillon n'en serait-il pas plus droit, le travail moins pénible et plus productif? Mais l'orgueil lui fait rejeter tout conseil, toute autorité! O mes grands bœufs, mes utiles serviteurs, quelle leçon me donne votre patiente docilité!

3. Le travail est achevé; quand le soleil s'est dérobé derrière la montagne, j'ai ramené mon rustique attelage à la ferme, les bœufs sont rentrés à l'étable et j'ai déposé ma charrue à la place d'honneur, au milieu de mes autres outils. Demain, dans ma terre bien préparée, profondément retournée, je jetterai la semence, et j'attendrai paisiblement que le Seigneur bénisse mon labeur; j'ai travaillé de mon mieux, aidé de mes utiles auxiliaires, ma charrue et mes bœufs. A Dieu maintenant de faire germer la semence, croître la plante et mûrir la moisson. Que sa providence écarte de ma terre le vent qui brise, la foudre qui brûle, les pluies qui arrêtent la maturité.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Que doit-on pour 432 verges de drap à raison de \$3 la verge? *Rép.* \$1296.

2. Quelle somme payera-t-on avec 127 billets de \$5?

Réponse:—On payera $\$5 \times 127$.

5 fois 12, 60, 600; 5 fois 7, 35, et 600, \$635.

3. Quelle est la quantité d'avoine consommée annuellement par un cheval qui en mange 9 chopines par jour?

Réponse:—La quantité d'avoine consommée est de 9×365 ,

9 fois 36, 324, 3240; 9 fois 5, 45, et 3240, 3285 chopines.

4. Que faut-il payer pour 352 verges de velours, à \$6 la verge?

Réponse:— $\$6 \times 352$,

6 fois 35, 210, 2100; 6 fois 2, 12, et 2100, \$2112.

5. Un maquignon achète 8 chevaux; il les paie \$237 chacun: quelle somme doit-il donner?

Réponse:— $\$237 \times 8$,

6 fois 23, 138, 1380; 6 fois 7, 42, et 1380, \$1422.

6. Que coûteront 739 oranges à 5c. pièce?

Réponse:— $5c. \times 739$.

5 fois 73, 365, 3650; 5 fois 45, et 3650, 3695c., \$36.95.

7. Que coûteront 238 tonnes de charbon à \$7 la tonne?

Réponse:— $\$7 \times 238$,

7 fois 23, 161, 1610; 7 fois 8, 56, et 1610, \$1666.

8. Que coûteront 834 cordes de bois à \$5 la corde?

Réponse:— $\$5 \times 834 = \4170 .

9. Que coûteront 648 tonnes de charbon à \$7 la tonne?

Réponse:— $\$7 \times 648 = \4536 .

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Deux pièces de drap de même qualité coûtent l'une \$678.30, l'autre \$359.10; la première a 112 verges de plus que la seconde. On demande la longueur de chaque pièce?

Solution:—\$678.30 — \$359.10 = \$319.20, le prix de 112 verges.

\$319.20 ÷ 112 = \$2.85, le prix d'une verge.

\$678.30 ÷ \$2.85 = 238 verges dans la première pièce.

\$359.10 ÷ \$2.85 = 126 verges dans la seconde.

2. On a acheté 1969 livres de laine \$925.43. Combien faut-il revendre la livre pour faire un bénéfice de \$295.35?

Solution:—\$925.43 + \$295.35 = \$1220.78, le prix de vente de 1969 livres de laine.

\$1220.78 ÷ 1969 = \$0.62, le prix de vente d'une livre.

3. Un marchand a donné huit douzaines de chapeaux en échange de 28 verges de drap à \$4 la verge et de 64 verges de drap à \$2 la verge. Quel était le prix d'un chapeau?

Solution: \$4 × 28 = \$112;

\$2 × 64 = \$128;

\$112 + \$128 = \$240, la valeur du drap qu'il reçut;

8 douzaines = 96.

\$240 ÷ 96 = \$2.50, le prix d'un chapeau.

4. Le marchand qui a acheté les chapeaux dit qu'il les vendra \$3.45 pièce. Combien gagnera-t-il sur son marché?

Solution: \$3.45 — \$2.50 = \$0.95, le gain sur un chapeau.

\$0.95 × 96 = \$91.20, le gain total.

Autre solution: \$3.45 × 96 = \$331.20, ce que rapporte la vente des 96 chapeaux.

\$331.20 — \$240 = \$91.20, le gain total.

5. Un marchand de porcelaine avait acheté une grosse, c'est-à-dire douze douzaines d'assiettes, au prix de \$3 la douzaine. Dans le transport il en a cassé 9, et il a encore gagné \$12.60 en revendant les autres. Combien les a-t-il revendues la pièce?

Solution: 12 × 12 = 144, le nombre d'assiettes achetées.

\$3 × 12 = \$36, le prix de la grosse.

144 — 9 = 135, le nombre d'assiettes vendues.

\$36 + \$12.60 = \$48.60, le prix de vente total.

\$48.60 ÷ 135 = \$0.36, le prix de vente. *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Quelle est la fraction qui est 8 fois plus petite que 5? *Réponse*, $\frac{5}{8}$.
2. Quelle est la fraction qui est contenue 19 fois dans l'unité? *Réponse*,

3. Une fontaine a mis $\frac{2}{7}$ d'heure pour vider les $\frac{5}{8}$ d'un bassin. Combien mettrait-elle de temps pour en vider les $\frac{4}{9}$?

Solution:—Pour $\frac{5}{8}$ il faut $\frac{2}{7}$ d'heure

.. $\frac{1}{8}$ il faut $\frac{2}{7} \div 5$

.. $\frac{8}{8}$ il faut $\frac{2}{7} \times \frac{8}{5}$

.. $\frac{1}{9}$ il faut $(\frac{2}{7} \times \frac{8}{5}) \div 9$

.. $\frac{4}{9}$ il faut $\frac{2}{7} \times \frac{8}{5} \times \frac{4}{9} = \frac{64}{315}$ d'heure.

4. Combien faudra-il moudre de minots de blé pesant 60 livres, pour obtenir 25 barils de farine pesant 196 livres le baril, en supposant que le blé rende en farine les $\frac{3}{4}$ de son poids?

Solution: $196 \times 25 = 4900$ livres, total de la farine.

1 livre de blé $\hat{=}$ $\frac{3}{4}$ de livre de farine.

1 minot ou 60 livres de blé $= \frac{3}{4} \times 60 = 45$ livres de farine.

$4900 \div 45 = 108\frac{8}{9}$ minots $= 108$ minots, 7 gallons, 0 pinte, $\frac{8}{9}$ de chopine.

5. Trois personnes possèdent chacune une somme; celle de la première égale $2\frac{1}{2}$ fois celle de la 2e et celle de la 2e égale les $\frac{2}{3}$ de celle de la 3e. La 1e personne augmente son avoir des $\frac{3}{4}$ de cet avoir; elle possède alors \$248.50. La 2e augmente son avoir des $\frac{1}{5}$ de cet avoir, et la 3e au contraire diminue son avoir des $\frac{3}{8}$ de cet avoir. On demande ce que possèdent actuellement la 2e et la 3e personne, et ce que possédaient primitivement chacune des 3 personnes.

Solution: Mettons \$3 pour la part de la 3e.

Les $\frac{2}{3}$ de \$3 = \$2, la part de la 2e.

$2\frac{1}{2}$ fois \$2 = \$5, la part de la 1ère.

\$5 + $\frac{3}{4}$ de \$5 = \$5 $\times \frac{7}{4}$ = \$35/4, la part actuelle de la 1ère.

$\frac{35}{4} = \$248.50$

5 = ?

$\frac{35}{4} = \$248.50$

248.50

$\frac{1}{4} = \frac{\quad}{\quad}$

35

248.50×4

$\frac{4}{4} = \frac{\quad}{\quad}$

35

$248.50 \times 4 \times 5$

5 = $\frac{\quad}{35} = \$142$, ce que le 1er avait primitivement.

35

5 = \$142

2 = ?

2 = \$142 $\times \frac{2}{5}$ = \$56.80, la part primitive de la 2e.

5 = \$142

3 = ?

3 = \$142 $\times \frac{3}{5}$ = $\frac{426}{5}$ = \$85.20, la part primitive de la 3e.

$\$56.80 \times \frac{9}{5} = \102.24 , la part actuelle de la 2e.

$\$85.20 \times \frac{5}{8} = \53.25 , la part actuelle de la 3e.

6. Un marchand achète 234 verges de drap, puis les revend avec un bénéfice qui est les $\frac{3}{4}$ du prix d'achat, mais qui est inférieur de \$94.77 aux $\frac{3}{4}$ du prix de vente. Quels sont les prix d'achat et de vente et aussi les prix d'achat et de vente d'une verge?

Solution: $\frac{4}{4}$ du prix d'achat + $\frac{3}{4}$ du prix d'achat = $\frac{7}{4}$ du prix d'achat = le prix de vente.

$\frac{3}{4}$ de $\frac{7}{4}$ du prix d'achat = $\frac{21}{16}$ du prix d'achat = $\frac{3}{4}$ du prix de vente.

$\frac{21}{16}$ d'un prix d'achat — $\frac{3}{4}$ du prix d'achat = $\frac{9}{16}$ du prix d'achat.

$\frac{9}{16}$ du prix d'achat = \$94.77.

$\frac{16}{16}$ du prix d'achat = \$94.77 $\times \frac{16}{9}$ = \$168.48, le prix d'achat.

$\$168.48 + \frac{3}{4}$ de \$168.48 = \$168.48 + \$126.36 = \$294.84, le prix de vente.

$\$168.48 \div 234 = \0.72 , prix d'achat d'une verge.

$\$294.84 \div 234 = \1.26 , prix de vente d'une verge.

REGLES DE L'UNITE. POURCENTAGE, ETC.

1. Une personne achète pour la somme de \$650, un pré qu'elle loue \$41 par an, et pour lequel elle paie une taxe de \$2. Combien pour cent retirera-t-elle de son argent?

Solution:—\$41 — \$2 = \$39, ce que son argent lui rapporte, la contribution payée.

$\$39 \div 650 = 0.06 = 6\%$. *Réponse.*

2. Un marchand a acheté 56 pièces de drap de 90 verges chacune à \$318.60 la pièce. Il a vendu le tout avec un bénéfice de $16\frac{2}{3}\%$. On demande le prix d'achat de la verge, le prix de vente, le bénéfice du marchand pour chaque verge et le prix de vente total ainsi que le bénéfice total.

Solution:— $\$318.60 \times 0.16\frac{2}{3} = \53.10 , le bénéfice sur une pièce.

$\$53.10 \div 90 = \0.59 , le bénéfice sur une verge.

$\$53.10 \times 56 = \2973.60 , le bénéfice total.

$\$318.60 + \$53.10 = \$371.70$, le prix de vente d'une pièce.

$\$371.70 \div 90 = \4.13 , le prix de vente d'une verge.

$\$4.13 - \$0.59 = \$3.54$, le prix d'achat d'une verge.

$\$371.70 \times 56 = \20815.20 , le prix de vente total.

3. Une facture a été acquittée par une somme de \$368.60, déduction faite de l'escompte à 3%. Quel était le montant de cette facture?

Solution: Si la facture avait été pour \$1, la somme de \$1 — .03 = \$0.97 l'aurait acquittée; donc la facture était faite pour autant de fois \$1 qu'il y a de \$0.97 dans \$368.60.

$\$368.60 \div 0.97 = 380$ fois \$1 = \$380. *Dép.*

4. Le trésorier d'une société reçoit 3% sur les premiers \$5000 qu'il encaisse pour la société et $1\frac{1}{2}\%$ sur le reste. A la fin de l'année le montant

total des dépôts faits à la banque a été de \$12336. Quel avait été le chiffre de ses recettes?

Solution: Sur \$5000 de recettes le secrétaire a déposé à la banque \$5000 — $(\$5000 \times .03) = \$5000 - \$150 = \4850 .

Sur le reste de ses recettes il a donc dû déposer $\$12336 - \$4850 = \$7486$.

Sur \$1 de cette deuxième partie de ses recettes il retient \$0.015 et dépose $\$1.00 - \$0.015 = \$0.985$.

$$\$7486 \div \$0.985 = \$7600.$$

$\$5000 + \$7600 = \$12600$, le chiffre de ses recettes.

ALGÈBRE

1. Un réservoir a deux robinets. Ils coulent ensemble pendant 2 heures, alors on ferme le premier robinet et 2 heures 48 minutes plus tard le réservoir est vide. Si au lieu de fermer le premier robinet on avait fermé le second, le réservoir n'aurait été vide que 4 heures et 40 minutes plus tard. On demande le nombre d'heures que chaque robinet coulant seul mettrait à vider le réservoir.

Solution:—Soient x le nombre d'heures que mettrait le 1er robinet seul et y le nombre que mettrait le second.

$1/x$ la partie du réservoir vidée par le 1er robinet dans une heure.

$1/y$ la partie du réservoir vidée par le 2e robinet dans une heure.

$$(1) \dots\dots\dots 2 \left(\frac{1}{x} + \frac{1}{y} \right) + \frac{2^4}{5} \left(\frac{1}{y} \right) = 1$$

$$(2) \dots\dots\dots 2 \left(\frac{1}{x} + \frac{1}{y} \right) + \frac{4^2}{3} \left(\frac{1}{x} \right) = 1$$

Mettant X pour $1/x$ et Y pour $1/y$, on a :

$$(3) \dots\dots\dots 2X + 2Y + \frac{2^4}{5}Y = 1$$

$$(4) \dots\dots\dots 2X + 2Y + \frac{4^2}{3}X = 1$$

Rassemblant, on a :

$$(5) \dots\dots\dots 2X + \frac{4^4}{5}Y = 1$$

$$(6) \dots\dots\dots \frac{6^2}{3}X + 2Y = 1$$

Multipliant (5) par 5 et (6) par 3, on a :

$$(7) \dots\dots\dots 10X + 24Y = 5$$

$$(8) \dots\dots\dots 20X + 6Y = 3$$

Multipliant (8) par 4 et posant 7 de nouveau, on a :

$$(9) \dots\dots\dots 80X + 24Y = 12$$

$$(7) \dots\dots\dots 10X + 24Y = 5$$

Soustrayant (7) de (9), on a :

$$70X = 7$$

$$X = \frac{7}{70} = \frac{1}{10}$$

$$x = 1 \div \frac{1}{10} = 10 \text{ heures. } \textit{Rép.}$$

Substituant 1 la valeur de $10X$ à $10X$ dans (7), on a :

$$1 + 24Y = 5$$

$$24Y = 5 - 1 = 4$$

d'où $Y = \frac{4}{24} = \frac{1}{6}$.

et $y = 1 \div \frac{1}{6} = 6$ heures. *Rép.*

2. A et B partent le premier de H et le deuxième de F et voyagent l'un vers l'autre. Lorsqu'ils se rencontrent, A a parcouru 30 milles et plus que B. Pour se rendre à F, A mettra encore 4 jours et B pour se rendre à H mettra encore 9 jours. Quelle est la distance entre H et F?

Solution:—Soit $2x$ la distance.

Au moment de la rencontre A a parcouru $x + 15$ milles et B $x - 15$.

Le trajet qui reste à faire à A = $x - 15$ et il mettra 4 jours à couvrir cette distance.

Dans 1 jour il fait $\frac{x - 15}{4}$ milles

Pour faire la 1ère partie du voyage A a donc mis :

$$(x + 15) \div \frac{x - 15}{4} = \frac{4(x + 15)}{x - 15}$$

Le trajet qui reste à faire à B = $x + 15$ et il mettra 9 jours à couvrir cette distance.

Dans 1 jour il fait $\frac{x + 15}{9}$ milles

Pour la 1ère partie du voyage B a donc mis :

$$(x - 15) \div \frac{x + 15}{9} = \frac{9(x - 15)}{x + 15}$$

Mais la 1ère partie du trajet a été parcourue par A et B dans le même temps, donc :

$$\frac{4(x + 15)}{x - 15} = \frac{9(x - 15)}{x + 15}$$

Multipliant l'équation par $x^2 - 15^2$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$4(x + 15)^2 = 9(x - 15)^2$$

ou $4x^2 + 120x + 900 = 9x^2 - 270x + 2025$

Transposant, on a :

$$4x^2 - 9x^2 + 120x + 270x = 2025 - 900$$

$$-5x^2 + 390x = 1125$$

Divisant par -5 , on a : $x^2 - 78x = -225$

Complétant le carré, on a : $x^2 - 78x + 39^2 = -225 + 1521 = 1296$

Extrayant la racine. on a : $x - 39 = 36$ ou $- 36$
 $x = 36 + 39 = 75$
 $2x = 75 \times 2 = 150$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La surface de deux champs carrés est de 97498 perches et leurs côtés sont entre eux comme 3 à 7; quels sont les côtés?

Solution :— $3^2 + 7^2 = 9 + 49 = 58$.

$(97498 \times 9) \div 58 = 15129$, la surface du plus petit champ.

$(97498 \times 49) \div 58 = 82369$, la surface du grand champ

La racine carrée de 15129 = 123, le côté du petit carré.

La racine carrée de 82369 = 287, le côté du grand carré.

2. Quels sont le rayon de la base et l'apothème d'un cône dont le volume est de 3 pieds 96 pouces et la hauteur 2 pieds 11 pouces?

Solution :—(3 pieds 96 pouces) $\times 3 = 9$ pieds 288 pouces.

9 pieds 288 pouces $\div 2$ pieds 11 pouces = $9\frac{1}{6} \div 2\frac{11}{12} = \frac{55}{6} \times \frac{12}{25} = 3\frac{1}{7}$ pieds, surface de la base.

$3\frac{1}{7} = 3.142857$.

$3.142857 \div 3.1416 = 1. +$

La racine carrée de 1 = 1, le rayon cherché.

2 pieds 11 pouces = 35 pouces; 1 pied = 12 pouces.

$35^2 + 12^2 = 1225 + 144 = 1369$, le carré de l'apothème.

La racine carrée de 1369 = 37 pouces = 3 pieds 1 pouce, l'apothème.

3. Une colonne cylindrique de granit de 20 pieds de hauteur et 16 pouces de diamètre est surmontée d'un cône de 3 pieds de hauteur; on demande le poids du tout. (1 pied cube de granit pèse 165 livres.)

Solution :—16 pouces = $1\frac{1}{3}$ pieds = $\frac{4}{3}$ de pieds.

$(\frac{4}{3})^2 \times .7854 = 4.1888/3$, surface de la base de la colonne et aussi de la base du cône.

$(4.1888/3) \times 20 = 83.776/3$, volume de la colonne.

$(4.1888/3) \times 3 \div 3 = 4.1888/3$, volume du cône.

$(83.776 + 4.1888) \div 3 = 87.9648 \div 3 =$ volume de la colonne et du cône.

$(87.9648 \times 165) \div 3 = 2$ tonnes, 8 quintaux, 38 livres.

4. Combien y a-t-il de minots dans 1 hectolitre? (Un litre est égal à 1.76 chopines. Un hectolitre est égal à 100 litres.)

$1.76 \times 100 = 176$ chopines dans 1 hectolitre.

Dans 1 minot il y a 8 gallons et dans 1 gallon il y a 8 chopines.

$8 \times 8 = 64$ chopines dans 1 minot.

$176 \div 64 = 2$ minots 48 chopines = $2\frac{3}{4}$ minots.

LANGUE ANGLAISE

ROWLAND HILL AND THE FOOTPAD

The reverend Rowland Hill while travelling alone from London to Bristol, fell in with a footpad who ordered him to stand and deliver up his money and his watch. The order was given in such a feeble and nervous manner that Mr. Hill was sure the man had not been long engaged in this unhappy profession. So, after he had given up his watch and all the money he had with him, he asked the footpad, "How long have you been at this sort of thing?" The man replied that he had never done anything of the kind before, and that he had been driven to it, because his wife and children were at home starving. Mr. Hill saw that the man was speaking the truth, and told him to call on him the next day. He did so, and Mr. Hill took him as his servant and kept him till he died. All the rest of his life he proved a very faithful and diligent servant to Mr. Hill. The man's story was never known till Mr. Hill told it at his funeral.

- OUTLINE.—1. Rowland Hill is ordered to stand and deliver.
2. The order is given in a feeble manner.
3. He gives up his watch, and asks the footpad how long he has been in this occupation.
4. "Never before; but my wife and children are starving."
5. Mr. Hill tells the man to call on him next day.
6. Mr. Hill takes him as his servant.
7. He proves a most faithful servant to Mr. Hill.
8. No one knew the man's story till Mr. Hill told it at his funeral.

Taken from Meiklejohn's "*Fables, Anecdotes and Stories for teaching Composition.*"



LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

NOTES DE VOYAGE

Paris—Rome—Jérusalem

La Terre Sainte

C'est dans cette prison que Vercingétorix, le héros gaulois, fut étranglé, au triomphe de César. En face de la prison se trouve l'église de St-Adrien. Les deux églises et la partie de la rue qui est entre elles occupent l'emplacement d'un groupe d'édifices qui constituaient la Curie ou palais du Sénat, c'est-à-dire la salle des séances, et ses dépendances. Au bas du talus, on aperçoit le Forum, ou place centrale autour de laquelle se sont groupés peu à peu les principaux monuments de Rome. On y remarque l'Arc de Septime Sévère, érigé l'an 203 de notre ère; la colonne de Phocas, érigée en 608 après Jésus-Christ, en l'honneur de cet empereur. On y voit aussi l'antique voie sacrée que les triomphateurs traversaient avec leur cortège pour offrir des sacrifices au temple de Jupiter; le plan bien dessiné de la Basilique Julia; le temple de César; la Regia ou maison du Souverain Pontife; le Temple de Vesta et la maison des Vestales, vierges païennes, vouées au culte de Vesta, déesse du Feu; elles devaient entretenir le feu où l'on venait le chercher le soir, à l'heure de préparer le repas. L'extinction du feu était regardée comme un présage funeste et la Vestale reconnue coupable de négligence était fouettée par le pontifex maximus. Pouvons-nous nous plaindre des légères pénitences qui nous sont imposées pour nos nombreuses fautes? Les basiliques étaient, chez les anciens Romains, des édifices servant de tribunaux. De là vient que les églises anciennes sont désignées sous ce nom, parce qu'elles étaient construites sur le plan des basiliques et non sur celui des temples païens de forme exigüe.

Ste-Cécile-au-Transtévère.

La maison de sainte Cécile a été convertie en église, et le Pape Pascal Ier y transporta le corps de l'illustre sainte en 822, ainsi que ceux de Valérien, son époux, et de Tiburce, son beau-frère. La chambre où on essaya de faire périr la sainte, dans une vapeur brûlante, existe encore. On y voit les tuyaux qui vomissaient la vapeur meurtrière. Cécile y resta un jour et demi sans mourir; alors un licteur la frappa de trois coups de glaive, la laissant baignée dans son sang. L'illustre sainte vécut encore trois jours, entourée de chrétiens et assistée du pontife Urbain. O sainte Cécile, obtenez-nous de Dieu que vous contemplez depuis tant de siècles, votre courage et votre amour de Jésus-Christ, et rendez nos affections toutes pures et toutes célestes comme les vôtres.

Ste-Marie du Transtévère.—La légende dit que l'empereur Alexandre Sévère donna aux chrétiens, ce domaine public plutôt qu'à une corporation de cabaretiers: « Mieux vaut que Dieu soit adoré en ce lieu, n'importe de quelle façon que d'en faire don aux cabaretiers. »—Quelle leçon pour les chrétiens qui fréquentent et soutiennent les cabarets!

Eglise de St-Pierre in Montorio, desservie par les Franciscains espagnols.—On y

remarque une statue miraculeuse de la sainte Vierge dite: Madona della Lettera et plusieurs peintures magnifiques.

Autour de l'église, s'étend une belle promenade publique près de laquelle est érigée la Fontaine Pauline. De cette terrasse nommée le Janicule, le magnifique panorama de Rome se déroule à nos regards.

Lundi 30 mars.—A 8 hrs: messe du pèlerinage, célébrée à St-Pierre, à l'autel de Ste-Pétronille, du patronat de la France. C'est Pépin-le-Bref qui fit transporter le corps de cette sainte des catacombes de Domitille à la basilique vaticane.

Petit déjeuner aux environs. Visite des jardins du Vatican, coupole de St-Pierre et des musées.

A 11 hrs.—Audience de N. T. S. Père le Pape, Pie X. Quel moment inoubliable que celui où Sa Sainteté apparaît dans la salle Ducale. Le silence le plus profond règne. Quel homme céleste! un rayon du ciel semble illuminer son auguste figure.

Comme N. S., il vient à chaque pèlerin et pèlerine, nous donne sa main vénérée et aimée, à presser et à baiser, et Sa Sainteté la lève, et bénit chacun et chacune.

Quand le R. P. Antonin me présenta sous le nom de Canada (comme c'est le cérémonial), j'ajoutai Québec. Cette explication me valut un doux sourire de Sa Sainteté. Alors un Monsignor qui l'accompagnait me dit: «C'est vous qui êtes la fille spirituelle de Mgr l'Archevêque Bégin qui vient de nous laisser; nous sommes encore sous le charme de sa visite; nous l'aimons bien votre archevêque, surtout moi qui ai été son condisciple au collège romain. A votre retour à Québec, vous saluerez Mgr l'Archevêque de ma part, et dites-lui de n'être pas trop longtemps sans revenir nous voir.» Ce court colloque attira un peu l'attention sur moi, et démontra que notre archevêque est estimé à Rome.

Quand fut terminée la présentation des cent cinquante pèlerins à Notre Saint Père le Pape, il nous adressa en italien une touchante allocution qui nous fut traduite par le R. P. Bailly, Général des Assomptionnistes, et frère distingué du vénéré directeur du pèlerinage. Voici le résumé: «Au milieu des tristesses si amères de N. T. S. Père le Pape, c'est une joie bien grande pour son âme affligée, de voir chaque année un groupe de chrétiens qui bravent tous les dangers, affrontent les périls de la mer et ceux d'un climat malsain, disent adieu à leur famille et à leur patrie, pour aller vénérer la patrie de Jésus et de Marie, leurs tombeaux. N. T. S. Père le Pape vous bénit, vous et toutes vos familles; de plus Sa Sainteté bénit tous les objets de piété que vous avez en votre possession. Les crucifix portent l'indulgence plénière pour les malades. Sa Sainteté vous recommande de prier pour l'Eglise, pour son auguste chef, pour la France, pour votre pays.» Et de nouveau N. T. S. Père le Pape nous bénit, nous salua en souriant et partit avec sa suite: évêques, prêtres, garde-nobles.

En 1888, Sa Sainteté Léon XIII dit à un pèlerin: «J'ai désiré aller à Jérusalem toute ma vie; mais maintenant, je ne puis plus accomplir mon désir. L'amour de Jérusalem et des Lieux saints est un signe de prédestination. Ceux qui font le pèlerinage de Terre-Sainte en esprit de foi sont moralement assurés de leur salut. Paroles bien consolantes, si pleines de foi et d'espérance. Le R. P. Bailly nous répéta souvent ces paroles si encourageantes durant notre voyage.

Dans l'après-midi.—Visite de la chambre de saint Philippe de Néri, de son tombeau, tombeau de saint Ignace, au Gesù, tombeaux et chambres de saint Louis de Gonzague, de saint Jean Berchmans, chambres de saint Ignace et de saint François Borgia.

Visite de l'église St-Joachim aux Proti: don des fidèles du monde entier à Sa

Sainteté Léon XIII. Le Canada est représenté par l'autel de la Présentation de la Sainte Vierge. On y voit des peintures représentant sainte Anne de Beaupré. Cette église est confiée à la garde des Rédemptoristes qui y font l'adoration perpétuelle.

Mardi 31 mars.—Départ à 7½ hrs pour Civita-Vecchia. 8½ hrs, départ du train; 11 hrs, embarquement. A 1 hre, le paquebot se met en marche. La mer est grosse et facilite le mal de mer. Vie pieuse, agréable à bord malgré tout.

Dimanche, 5 avril.—L'ancre est jetée dans la baie de Caiffa. A 7 hrs le médecin vient constater l'état sanitaire des pèlerins. Santé parfaite. Deo Gratias. Le R. P. Pocquart monte sur le bateau. A 8 hrs procession aux flambeaux à l'avant du bateau devant la grande croix. Sermon sur Notre-Dame du Mont-Carmel et Notre-Dame de Lourdes par le R. P. Pocquart

6 avril, lundi.—Débarquement.—Nous laissons la terre à un endroit désigné. Nous gravissons en voiture, le Mont-Carmel, et au-dessus de la grotte du Prophète Elie, se trouve la magnifique église de N.-D. du Mont-Carmel desservie par les Carmes; les Carmélites ont un magnifique couvent au bas de la montagne. Nous eûmes le bonheur d'y entendre deux messes: une messe basse et une grand-messe. Dans le jardin des religieux une messe basse se dit en face du monument élevé à la mémoire des deux mille soldats français, massacrés par les Turcs, en 1799.

Quelle plume pourrait décrire, quel pinceau pourrait peindre le superbe panorama qui s'offre à la vue, du Mont-Carmel, élevé à 400 mètres, à pic, au-dessus de la mer!

Sur la droite, Caiffa, avec ses 6,000 habitants, un peu plus loin, la célèbre baie de St-Jean d'Acre, témoin de si glorieux combats, au-delà les monts Gelboé, le grand Hermon, le Liban qui forme l'horizon. Devant, et à notre gauche, la mer avec ses flots bleus. C'est un spectacle incomparable.

A 11½ a. m. —Départ pour Nazareth, patrie de Jésus et de Marie!—Que d'émotions saintes envahissent nos âmes en laissant le Carmel où la sainte Vierge reçut les premiers hommages de vénération de la part des créatures! O mont béni où la petite nuée blanche s'élevant de la mer apparut comme le symbole de la Vierge Marie, et la pluie qui vint après l'image de toutes les grâces dont sa venue a inondé la terre. Elie est qualifié de fondateur de l'Ordre des Carmes. A quelques pas du couvent, on voit la chapelle dédiée à saint Simon Stoch, le propagateur de la dévotion du scapulaire. D'après une pieuse tradition, la sainte Vierge elle-même aurait visité le Carmel. Cette montagne n'est qu'à dix lieues de Nazareth. Un Père Carme me reçut pour une deuxième fois du scapulaire à cet endroit où Marie Immaculée le révéla à saint Simon.

Nous sommes six dans notre voiture, c'est-à-dire qu'elle a trois sièges: deux chevaux nous conduisent avec vive allure. Nous traversons la plaine de St-Jean d'Acre: on rencontre beaucoup de troupeaux de moutons et de bœufs noirs. Un musulman les conduit. Ici, un chameau chargé de caisses et d'énormes paquets, ressemble à une petite boutique flottante; là, des femmes tatouées, montées sur des ânes, plus loin, des troupes d'enfants sales et enguenillés, courant après nos voitures, et criant: *back-chick*. c'est leur manière de demander l'aumône. Nous nous arrêtons, au milieu d'un champ d'oliviers, pour prendre un léger goûter. De nouveau, en voiture, nous allons par monts et par vaux, au milieu de grands cactus, d'orangers, etc. C'est ravissant. Nous chantons le *Magnificat*, l'*Ave Maris Stella*; notre guide fait un signe de croix en disant: "moi, catholique." Des Franciscains, des religieuses de Nazareth viennent au-devant de nous; enfin, nous voici à Nazareth, ville chérie du ciel. Ici le Verbe s'est fait chair; ici Jésus, il y aura bientôt 2000 ans, croissait en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes!

Nous descendons de voiture et en procession, au chant de l'*Ave Maris Stella*, nous nous rendons à l'église de l'Annonciation, bâtie sur l'emplacement de la sainte maison de Lorette. Comme presque toutes les maisons, celle de la sainte Vierge était adossée à un rocher et donnait accès dans une grotte qui a été conservée et se trouve sous le Maître-autel. Il y a trois autels dans cette grotte. A celui du centre, on vénère une étoile d'argent qui marque, d'après une pieuse tradition, l'endroit où l'archange Gabriel salua Marie et lui annonça le choix de la Sainte Trinité et qu'elle serait mère de Jésus-Christ. *Eccc Ancilla Domini*, répondit Marie. Avec quelle ferveur, nous avons dit l'Angelus en ce lieu béni.

Nathanaël demandait : " Peut-il sortir de Nazareth quelque chose de bon ? " Il en est sorti le salut du monde et l'Immaculée Conception.

Mardi, 7 avril.—Messe à l'église de l'Annonciation, à 8 hres. Procession dans les ruelles de Nazareth, à l'atelier de St-Joseph, à la fontaine de la Vierge, à la Mensa Christi, bloc de pierre sur lequel Notre Seigneur Jésus-Christ prit un repas avec ses apôtres, après sa résurrection, dit une pieuse tradition. Nous eûmes la bénédiction du Saint-Sacrement à l'église maronite. Un jeune homme nous fit une adresse en bon français. Il me dit dans l'après-midi : je suis un élève des Frères des Ecoles chrétiennes, c'est là que j'apprends le français. A 2 heures, départ pour le Mont Thabor, sous la conduite du Rvd Père Antonin, qui ressemble à un Arabe, avec son costume. Bon voyage ! je reste à Nazareth, car je ne puis aller à cheval, le battement de cœur est trop fort. Je vais causer un quart d'heure avec deux Canadiennes clarisses. Qu'elles sont heureuses de se sanctifier dans la patrie de Jésus et de Marie.

Mercredi, 8 avril.—A 7 heures, départ pour Cana où Jésus fit son premier miracle. On nous montra deux urnes cimentées à des piédestaux et que la tradition donne comme celles qui servirent au miracle.

J'ai oublié de dire qu'à Nazareth, ville de 7,000 à 8,000 habitants, il y a très peu de Mulsumans et pas un seul Juif.

A Cana, les bons Pères Franciscains nous servirent un excellent vin de tradition. Nous visitâmes l'église latine et celle des Grecs non unis ; à cette dernière, pas d'indulgence à gagner. Plus loin, nous rencontrons le Mont Hatline, si calme, et où Saladin anéantit l'armée de Guy de Lusignan, et par là même, le royaume des croisés, en Palestine. A gauche, on contemple le mont des Béatitudes où Notre Seigneur Jésus-Christ prêcha son fameux sermon qui a changé la face du monde.

A midi.—Arrivée à Thibériade, où Jésus dit à Pierre après une triple interrogation : " Pierre, m'aimes-tu ? Pais mes agneaux, pais mes brebis, etc. " Nous prions pour le triomphe de l'Eglise. A 2 hres, en route sur le lac où Jésus prêcha, sur les eaux duquel il marcha, pour Capharnaüm. Les Pères Franciscains ont découvert la synagogue où Notre Seigneur a prêché si souvent. Que d'émotions mon âme a goûtées sur ce lac ! Quelle méditation je fis le soir en face de ses eaux limpides, sur la terrasse du couvent ! Pour mon âme, Jésus était là encore, car Il m'a vue quand Il y prêchait. Tout est présent pour Lui. Que ce pèlerinage, ô Jésus ! me place à votre droite à votre dernier avènement.

Jeudi, à 7 hres.—Grand'messe ; à 11 hres, départ sur le lac pour Cémak. Un train nous conduit à Caïffa. Embarquement. Visite du Rvd Père Poquart. Salut du St-Sacrement, et le lendemain, arrivée à Jaffa. (*A suivre*).

M.-LSE PEPIN,
Institutrice.

Comment donner l'éducation chrétienne

1. Être chrétien, c'est connaître, aimer et servir Jésus-Christ, tout attendre de lui, tout rapporter à lui. Par conséquent donner l'éducation chrétienne, c'est d'abord procurer aux enfants la connaissance de Jésus-Christ par le catéchisme, l'histoire sainte, l'Évangile, qui doivent être étudiés dans toutes les classes.

Mais cela ne suffit pas. Il faut imprégner l'enseignement tout entier de christianisme. Lectures, modèles d'écriture, grammaire, histoire, sciences même, tout doit porter ce cachet. D'ailleurs, qu'importe, au seul point de vue scientifique, qu'une dictée roule sur un sujet religieux ou profane, qu'un problème serve à calculer la surface d'un pré ou bien ce que coûte un vice, ce que rapporte une vertu.

2. Donner l'éducation chrétienne, c'est encore inspirer à l'élève l'amour de Jésus-Christ, l'ami des petits enfants, des pauvres, des malades et des pécheurs. L'enfant étant essentiellement imitateur, le maître réussira dans cette tâche surtout par ses bons exemples, puis par des procédés d'enseignement aimables et par de petits traits de la vie des saints cités à propos. Pas de sermons, mais des sous-demandes et de courts avis, soit durant les leçons, soit à l'occasion d'une faute ou d'un acte de vertu.

3. Donner l'éducation chrétienne, c'est apprendre à l'enfant à servir Jésus-Christ en partant de ce principe que ce n'est pas seulement pendant les prières et à l'église qu'on doit être chrétien, mais dans toutes ses actions. On ne se bornera donc pas à exiger la science et la bonne tenue en fait d'exercices religieux, mais on s'appliquera principalement à détruire les vices et à créer l'habitude des vertus, car le service de Dieu est avant tout une habitude. Luttons en particulier contre le mensonge et l'impureté; contre le mensonge en pardonnant facilement une faute avouée, contre l'impureté en surveillant les manières et les liaisons. Par dessus tout donnons l'habitude de la prière, le grand instrument du salut. Partie d'un jeune cœur elle a une puissance incomparable. Aussi voyons-nous saint Vincent Ferrier, saint François-Xavier recourir aux innocentes supplications des enfants pour obtenir le succès de leurs missions, la conversion des pécheurs et les grâces importantes. Le pieux Gerson, devenu de chancelier maître d'école, recommandait à ses élèves d'ajouter tous les jours à leur prière ces paroles: " Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur, Jean Gerson. "

PROCÉDÉS PARTICULIERS.—Un mot sur deux procédés à employer en fait d'éducation religieuse: c'est de parler aux sens et de s'inspirer des circonstances.

Les prières, le crucifix, les images de la classe, des questions sur une crèche, un reposoir, sur les différents détails d'une église, sur les prédications, seront les moyens d'initier l'enfant à la vie chrétienne. Un bon choix de traits et de paroles remarquables, recueillis par le maître dans ses lectures quotidiennes et notés sur un catéchisme à feuilles blanches intercalées, rendra cette partie capitale de l'enseignement plus utile et plus attrayante.

Il faut aussi s'inspirer des circonstances. Ainsi, par exemple, un incendie fournira l'occasion de parler de l'enfer; le tonnerre l'occasion de parler de la puissance de Dieu. Une mort subite donnera lieu à cette réflexion: soyons toujours prêts; le sommes-nous? Un enfant s'est noyé: si pareil malheur vous était arrivé en état de péché mortel! Un enfant a menti: un petit trait contre les menteurs.

Cette méthode était celle du divin Maître, qui montrait la parure du lis des champs comme un exemple des soins maternels de la Providence et ne parlait presque jamais qu'en paraboles.

L'ABBÉ J. M. N.

Bulletin des Etudes des Frères Maristes.

HYGIENE

L'HABITATION ET LA TUBERCULOSE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

De l'écho des derniers congrès de l'hygiène, nous arrive la consolante assurance que l'on peut traiter la tuberculose à domicile, avec des chances de succès égales à celles que l'on rencontre au dispensaire.

Il est entendu que pour donner ces garanties, l'habitation devra présenter des conditions particulières de salubrité et de confort. Nous pouvons rencontrer ces conditions dans toutes les classes de la société, chez l'humble ouvrier comme chez le riche propriétaire.

Puisque le logement insalubre, celui qui est humide, privé d'air et de lumière constitue sans contestation possible le milieu le plus propice au développement de la maladie, il est facile de comprendre que l'habitation bien aérée, bien ensoleillée, produira sur le bacille un effet absolument opposé.

La Commission de la tuberculose qui a siégé en 1900, à Paris, a donné à cette affirmation une preuve sans réplique. Nous citons :

Tandis que dans le quartier malsain de Plaisance, un groupe de 10,000 habitants donne une mortalité de 104 tuberculeux, dans le quartier des Champs-Élysées, cette mortalité n'est que de onze.

La même constatation a été faite dans d'autres villes, et à poursuivre l'enquête plus à fond, on a vu que dans des quartiers il y avait des lots encore plus atteints que leurs voisins et, en dernière analyse, des maisons où les habitants sont successivement voués à la mort par la tuberculose.

C'est ce qui ressort nettement du Casier sanitaire des maisons de Paris, établi par Mr Juillerat, et présenté au Congrès de la tuberculose de 1904.

Des constatations tout-à-fait concordantes ont été présentées au Congrès de Washington par des médecins américains.

Il serait déjà facile de conclure à l'extrême importance du rôle que joue l'habitation dans la genèse et l'entretien de la tuberculose.

Poursuivons notre étude.—

Les délégués au Congrès de Washington, au premier rang desquels se placent les français, ont été unanimes à conclure que l'on devrait imposer la règle absolue des logements purifiés par la lumière solaire abondante et par des flots d'air sans cesse renouvelés.

En Allemagne et en Angleterre, sous l'inspiration des Croix rouges, on a créé des "Camps de jour" pour tuberculeux.

Ce sont de grandes baraques établies dans des endroits isolés et particulièrement salubres, où les malades peuvent, à très peu de frais, faire une cure d'air. Les ouvriers, pour suivre ce traitement, n'interrompent pas pour cela leur travail : à la fin de la journée, ils se rendent au Camp pour y passer la nuit. Ils y refont leurs forces dans un immense bain d'air qui lave leurs poumons et purifie leur sang.

La campagne antituberculeuse, écrit le docteur Guillaumet, se poursuit donc avec méthode, persévérance et intelligence.

Si, continue le même auteur, le traitement médical de l'affection, l'avantage de certains médicaments, le résultat donné par les sérums ne réunissent pas l'unanimité des opinions, l'accord est parfait généralement sur tout ce qui intéresse l'hygiène sociale et particulière de la tuberculose. Mlle Chaptal, de Paris, a créé et elle dirige elle-même, avec une inlassable énergie, tout un ensemble d'œuvres : Sociétés de logement, Assistance maternelle et infantile, Caisses d'épargne coopératives, Coopérations anti-alcooliques, Ecoles d'infirmières, etc.

Elle est ainsi arrivée, de 1900 à 1907, à faire tomber la mortalité par la tuberculose de 40 pour cent, dans les quartiers où fonctionnent ses admirables institutions.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, les instituteurs reçoivent des cours spéciaux d'hygiène et ils subissent des examens sur ces matières.

(A suivre)

J.-G. PARADIS, M. D.

Composition

FAIS CE QUE TU DOIS

Expliquez et commentez la maxime: « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »
(BREVET ÉLÉMENTAIRE.)

Développement

Cette maxime que le moyen âge, dans sa noblesse chevaleresque, avait faite sienne, renferme le sentiment le plus pur et le plus élevé! *Fais ce que dois*, c'est-à-dire accomplis ton devoir, fais ce qu'exigent l'honneur et la vertu, conduis-toi dans toute circonstance selon les règles du droit et de la justice, ne transige pas avec ta conscience, ne te détourne jamais, sous aucun prétexte, ni par bonté, ni par peur de la voie du bien. Et alors: *Advienne que pourra*, c'est-à-dire qu'importe ce qui peut survenir? que les suites de ta conduite te soient favorables ou non, cela doit te paraître indifférent. La perte de ton bien, le danger de ta personne, le sacrifice de tout ce que tu as de plus cher au monde, rien ne peut te faire hésiter lorsqu'il s'agit d'exécuter une action dont tu pourras te louer dans ton for intérieur.

Voilà ce que signifie cette maxime, qui résume en quelques mots toute la morale du devoir. C'est la maxime de tout homme qui se respecte, de l'homme droit, fort, indébranlable, de l'homme de principes, en un mot, qui marche la tête haute, de l'homme qui ne s'avilit pas devant les puissants, ne gémit que devant le malheur d'autrui et dont on dit avec respect, en l'admirant, mais sans le craindre: celui-là est véritablement un homme.

Et que de calme, que de quiétude ne trouve-t-on pas en soi-même lorsqu'on n'a aucune faiblesse à se reprocher! Nulle satisfaction n'est comparable à celle qu'éprouve l'honnête homme qui a fait son devoir. Que Bayard mourant est noble et grand, lorsque couché au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, il répond au traître Bourbon: « Je suis moins à plaindre que vous, puisque j'ai combattu jusqu'à la mort pour ma patrie et mon serment. » Tout homme est, dans bien des cas, placé entre son intérêt et son devoir. Les lâches ou les corrompus n'hésitent jamais: leur intérêt leur est trop cher pour qu'il puissent le sacrifier au devoir. Les fins, ceux qui se vantent d'être *politiques*, agissent autrement. Quand ils sont mis en demeure de se prononcer, au lieu de chercher leur réponse dans la règle pure et simple que leur impose le devoir, et ne voulant pas pourtant commettre une mauvaise action, ni déplaire à ceux qui la leur proposent, ils louvoient, fournissent des arguments évasifs et cherchent à atermoyer. Ils attendent tout du temps qui est, paraît-il, le redresseur universel, et qui, s'il amène les orages, se charge aussi de les dissiper.

Le véritable honnête homme méprise ces moyens, indice d'une âme droite et loyale: il n'accepte pas de compromis, il n'hésite que pour chercher la voie de la justice et du devoir, et dès qu'il l'a trouvée, il la suit le cœur ferme et le front serein, indifférent soit de l'opinion des hommes, soit des conséquences de sa conduite.

Notre directeur

Le 22 avril dernier, notre directeur a eu l'insigne bonheur d'offrir quelques livraisons de *L'Enseignement Primaire* à Sa Sainteté Pie X. Le Saint Père a témoigné beaucoup de satisfaction en apprenant qu'une revue d'enseignement recommandée naguère par l'Archevêque de Québec était distribuée par le gouvernement à toutes les écoles catholiques de notre province; et cela à la demande même du Comité catholique, où siègent nos S. S. les évêques.

Le Saint-Père s'est réjoui de cette bonne entente entre l'Église et l'État dans notre province. Le Pape a non seulement remercié notre directeur pour son offrande, mais il a daigné le bénir ainsi que ses collaborateurs, ses lecteurs et ceux qui l'aident à maintenir son œuvre.

En France, en Suisse et en Belgique, M. Magnan a fait une enquête scolaire dont *L'Enseignement Primaire* bénéficiera.

Récréation littéraire

LES TROIS GRANDS MOTS DE LA VIE

Un jeune prince qui venait de monter sur le trône de Perse, fit appeler tous les savants de son royaume, et, pour régner en connaissance de cause, leur demanda une histoire universelle. Au bout de trente ans, les savants arrivèrent, suivis de douze chameaux portant chacun cinq cents volumes, soit six mille volumes.

—Mais je n'aurai pas le temps de lire tout cela, dit le prince. Veuillez m'en faire un abrégé.

Les savants s'en retournèrent, travaillèrent vingt ans encore, puis revinrent avec quinze cents volumes sur trois chameaux.

—Maintenant, je suis vieux, dit le roi, abrégez encore et ne tardez point.

Les savants se hâtèrent donc, et, au bout de dix ans, se présentèrent, accompagnés d'un seul chameau que chargeaient cinq cents volumes.

—Mais, dit le roi, je suis au bout de ma vie, abrégez encore si vous voulez que je sache l'histoire des hommes.

Cinq ans s'écoulèrent; le doyen des savants reparait, avec des béquilles cette fois, conduisant par le licol un petit âne avec un gros livre sur le dos.

—Hâtez-vous, lui dit un officier, le roi se meurt.

En effet le roi regarda le gros livre et dit en souriant: Je mourrai donc sans savoir l'histoire des hommes!

Sire, répond le vieux savant, à demi-mort lui aussi, je vais vous la résumer en trois mots: *Ils naquirent, ils souffrirent, ils moururent.*

C'est ainsi que ce roi de Perse apprit l'histoire universelle.

Ne nous y trompons pas: c'est pour chacun de nous qu'entre la naissance et la mort se trouve nécessairement la *souffrance*. Impossible d'y échapper. Supportons-la chrétiennement, elle nous vaudra une félicité éternelle.

AVIS

Nous ne répondons pas aux lettres non signées.

Les abonnés *payants*, en retard, sont priés d'adresser le montant de leur souscription à *L'Enseignement Primaire*, casier 125, Haute-Ville, Québec.

Prière d'envoyer les réclamations à la même adresse.

ASSOCIATION DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

La présidente de l'Association des Institutrices a changé la date des élections de la dite association. Elle vous demande de dire, dans le prochain numéro de *L'Enseignement Primaire* que ces élections se feront au mois de septembre.

Avec reconnaissance,

A.-N. Valiquet, O. M. I.

Les conférenciers des réunions du 6 juillet seront MM. C.-J. Magnan, Adj. Rivard, H. Nansot et le chapelain.

LIBRAIRIE CLASSIQUE

Livres de prix

La librairie *J.-A. Langlais & Fils*, 177, rue St-Joseph, Québec, est sans rivale, en ce qui concerne la vente des livres de récompense pour les examens scolaires. Cette maison offre des livres dont le nombre et la qualité étonnent, étant donné le montant relativement modique que les municipalités ont généralement à leur disposition.

Acheter une fois veut dire *recevoir* chaque année: c'est là le grand avantage des acheteurs qui s'adressent à la *Librairie classique*.

Son importation pour 1909, consiste en :

147	Caisses
96326	Volumes
54	Séries
151	Livres différents
1246	Titres différents

En plus, au delà de 30000 Livres de prières.

Le tableau ci-dessus donne une idée du grand débit que cette librairie importante, fait dans cette ligne. C'est presque incroyable, mais pour s'en convaincre, il suffit de faire une visite dans les premiers jours d'avril, à son département du gros, 222, rue Desfossés, alors que ces livres sont tous déballés, et que les premières commandes ne sont pas encore remplies.

Faites votre commande d'avance, vous aurez un plus grand choix. *Comparez les prix !!*

Catalogue adressé sur demande.

TABLE DES MATIERES

ANNÉE 1908-1909

	Pages		Pages
PEDAGOGIE:— L'Instituteur catho- lique et les œuvres scolaires, <i>C.-J. Magnan</i>	3	« L'Enseignement Primaire » et les Conférences pédagogiques, <i>Chs.</i> <i>Plamondon</i>	264
Causerie pédagogique: Des devoirs écrits	10	Les Amicales de jeunes filles, <i>Mlle</i> <i>A. Vagner</i>	265
Histoire du Canada: Comment l'en- seigner	12	Un grave devoir: La lutte anti-tu- berculeuse, <i>C.-J. M.</i>	269
<i>M. J.-N. Miller, C.-J. M.</i>	14	Le journalisme pédagogique au Ca- nada-français, <i>C.-J. Magnan</i>	323
Le successeur de <i>M. Miller</i>	15	Les conférences pédagogiques, <i>Chs</i> <i>Plamondon</i>	332
Autour de l'école, <i>C.-J. Magnan</i> ..	67	Les écoles normales catholiques de la Province de Québec, <i>C.-J. M.</i>	334
Causerie pédagogique	69	Histoire de la pédagogie, <i>C.-J. M.</i>	388
Exposition de travaux manuels, <i>A.</i> <i>Vagner</i>	71	Induction et déduction	394
De l'enseignement de la langue, <i>J.-B. Lesieur</i>	74	L'Eglise et la Pédagogie, <i>Mgr L.-A.</i> <i>Paquet</i>	396, 532
« Cours de Pédagogie » de <i>Mlle</i> <i>Vagner, C.-J. M.</i>	75	Ecoles pour les garçons	399
Une grande institutrice canadienne, <i>C.-J. Magnan</i>	131	Rapport du Surintendant de l'Inst. publique	515
Préparation des leçons — Journal de classe, <i>V. Mirguct</i>	134	L'Instituteur, <i>K.</i>	528
Conseils à une institutrice, <i>Une An-</i> <i>cienne</i>	135	Causerie pédagogique	529
Les caisses d'économie scolaires, <i>C.-J. Magnan</i>	137	L'Instituteur, <i>Mgr Th.-G. Rouleau</i>	579
L'usage du tabac chez les enfants	139	Enseignement anti-alcoolique ..	580
Préparation aux brevets, <i>C.-J. M.</i>	193	Des devoirs à la maison	581
Enseignement de l'histoire natio- nale, <i>l'abbé Ph. Perrier</i>	198	Causerie pédagogique	582
Un livre, <i>C.-J. M.</i>	199	A travers les journaux pédagogi- ques	583
La lecture du maître, <i>Emile Faquet</i>	201	DIVERS:— Souvenirs historiques ..	
Les jeux des enfants, <i>Dr. Ver-</i> <i>meresch</i>	202 1, 66, 130	130
Un instituteur modèle	204	Questions professionnelles	
Galerie pédagogique, 1, 66, 130, 194, 258, 322	322
..... 207, 277, 336, 536, 585	585	Pensées	322
Le Fonds de pension des institu- trices, <i>C.-J. Magnan</i>	250	30e année — <i>S. S. Pic X — M. de</i> <i>Cazes</i>	1
Causerie pédagogique: Enseigne- ment du français à l'école pri- maire, <i>Le vicil Instituteur</i>	261	La politesse dans les écoles	130
Faire aimer l'école, <i>G.-E. Marquis</i>	262	Où conduit la manie de l'anglicisme	160
		On ne doit élever des statues qu'aux grands hommes	194
		Bénédictin des enfants	194
		De la réserve chez l'Instituteur ..	258

	Pages		Pages
Le vieux moulin à vent de l'Hôpital-Général	321	nelle: conférence de M. N. Tremblay	272, 341, 403
Avis important	354	Le recrutement du personnel enseignant de l'enseignement primaire au Canada, de 1608 à 1836, l'abbé L.-A. Desrosiers	273, 337, 414
Mme d'Youville	386	Inauguration de l'École normale de Nicolet	315
Choix d'une punition	386	METHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, H. Nansot	24, 76, 154, 208, 278, 346, 431, 544, 586
Pédagogie en action	386, 514	Leçons de choses, Frs Liénard	27, 348, 550
Pour l'Europe	387	Leçons de cheses	158, 283, 548, 592
Qui est le plus grand dans le royaume des cieus	514	Arithmétique, J. Ahern	30, 81, 156, 210, 280, 352, 436, 551, 591
Réflexions	514	Anglicismes	23, 241, 282, 352, 553
Enseignement du catéchisme	578	Orthographe	79
L'art d'intéresser	578	Leçons d'histoire du Canada, C.-I. Magnan	79, 212, 355
Emploi du temps	578	Corrigeons-nous	160
DOCUMENTS OFFICIELS:—Rapports des Inspecteurs d'écoles	32, 117, 145, 286, 344, 424, 541	Leçons de grammaire	213
Avis aux instituteurs	33	Comment on apprend une fable, H. Malot	216
Avis aux Secrétaires-Trésoriers	33	Devoir d'élève, Jeanne M.	440
Bureau central: session de juin 1908	33	Lecture expressive	546
Écoles normales: Liste des élèves diplômés	35	Anti-alcoolisme (Lecture en classe)	594
Sessions du Comité catholique	106, 242, 600	ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse	38, 84, 161, 219, 287, 356, 442, 554, 606
Bureau central (liste des diplômés)	112, 147	LANGUE FRANÇAISE: Cours élémentaire	38, 85, 162, 219, 288, 357, 443, 555, 607
Tableau d'hygiène (approuvé)	116	Cours moyen	40, 86, 164, 221, 289, 359, 447, 557, 608
Le Fonds de pension (Rapport)	144, 595	Cours supérieur	43, 89, 168, 224, 293, 362, 452, 559, 611
Omission	242	MATHÉMATIQUES: Arithmétique	49, 96, 175, 231, 301, 369, 466, 565, 620
Nominations	242, 543	Algèbre	53, 102, 180, 240, 307, 374, 477, 569, 624
Bureau central	286, 426	Géométrie	54, 103, 182, 241, 310, 375, 480, 571, 626
Circulaire du Surintendant de l'Instruction publique	342	Tenue des livres	104
Conseil de l'Inst. publique, sessions de septembre et nov. 1908	537, 539	Langue anglaise	55, 105, 182, 241, 311, 376, 481, 572, 627
Rapport du Surintend. de l'Inst. publique	515	ENSEIGNEMENT SPÉCIAL: Enseignement anti-alcoolique	47, 93, 173, 229, 300, 368, 461, 563, 615
DOCUMENTS SCOLAIRES:—Conférences: Instituteurs catholiques de Québec	18	Enseignement agricole	48, 94, 174, 230, 299, 367, 463, 564, 616
Instituteurs catholiques de Montréal	16, 183, 408	LE CABINET DE L'INSTITUTEUR: Québec	57
Institutrices catholiques de Montréal	22, 406	Le congrès de St-Hyacinthe	58
Le congrès de St-Hyacinthe	58, 118, 140, 269		
Réponses aux « Questions de Pédagogie »	122, 213, 283		
Association des Institutrices de Québec	253		
Histoire du Canada: conférence de M. Th. Blais	269, 401		
Enseignement de la langue mater-			

	Pages		Pages
Hygiène, <i>Dr J.-G. Paradis</i>	633	thographe	312
60, 124, 186, 247, 313, 378, 488,	61	Encore les Plaines d'Abraham	312
Une découverte historique	61	Errata	313
L'École Ménagère de St-Pascal	62	Lettre d'un diacre à son ancien ins- tituteur	316
Les noces d'or de l'École normale Laval	62	Tableaux Lippens	316, 383
Le drapeau national	62	Vient de paraître: « <i>Traité de Pé- dagogie</i> »	316, 382
Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais	62, 128, 192	Association des institutrices	316
Feu M. Eugène Crépeau	62	« <i>Manuel de l'Instruction civique,</i> » nouvelle édition	318, 381
Nouvelles écoles normales	63	Lettre de S. G. Mgr Bégin	318
« <i>Mise au point</i> »	63	Lettre de M. le professeur L.-P. Sirois	318
Une école d'enseignement supérieur	63	Le jeu de billes ou de « <i>marbres</i> »	319
L'usage du tabac chez les enfants	64	Conseils d'hygiène	320
Les grands disparus	64	Réflexions sur les fêtes du IIIème centenaire	377
Honneur au confrère	64	Correspondance	380
Le Comité catholique	64	Un ouvrage canadien apprécié en France	380
Les anciennes familles, <i>C.-J. M.</i>	123	Mlle M.-Lse Prigent	381
Notes de voyages	123, 184, 250, 314, 383, 494, 572, 628	« <i>L'Eglise et la Pédagogie,</i> » <i>Mgr L.-A. Paquet</i>	382
L'épargne scolaire	125	Avis importants	384, 505, 511
L'École Ménagère de Roberval	125	Deux beaux livres canadiens, <i>C.-J. M.</i>	485
Petite revue	125, 381	Vieux livres canadiens	486
Bibliographie	127, 190, 243, 317, 512	L'histoire naturelle dans les écoles de Montréal	489
Le nouveau Lieutenant-Gouverneur de Québec	128	La diphtongue <i>oi</i>	491
A nos confrères	128	Partie récréative: Maître Corbeau et Maître Renard	491
Voyage en Europe	183	Éducation morale: Quand Coppée était petit	492
Les enfants au congrès de Londres	184	Questions de Grammaire	496
La sténographie	185	Les femmes et le suffrage	502
Oualité de l'instituteur, <i>Vinet</i>	187	Le tremblement de terre de 1663	502
L'enfant, <i>Janet</i>	188	Variétés	504
L'École des Hautes études commer- ciales	180	Nomination	543
Dans les Balkans	180	Feu Edmond Rousseau	574
Les droits de la langue française	190	La dictée de Compiègne	605
Questions historiques 190, 249, 383, 400	243	Correspondances	575
Paraîtra prochainement	243	Avis	576, 635
Sous presse	243	Notre Directeur	635
S. S. Pie X	244	Délégué à Rome	505
Les institutrices et le fonds de re- traite	245	Aux prières	511
La mère d'un prêtre	246	Poésie	516
Mouvement anti-tuberculeux	248	Pages canadiennes	506
Petites notes	249	Excellence de la mission du caté- chiste	511
Le monastère des Ursulines, Trois- Rivières	252	Comment donner l'éducation chré- tienne	632
S. G. Mgr l'archevêque de Québec et les institutrices	254	Récréation littéraire : Les trois grands mots de la vie	635
La question scolaire à l'étranger	254, 499		
Le Lieutenant-Gouverneur chez les Dames Ursulines de Québec	256		
« <i>Droit public de l'Église</i> »	256		
Où en est rendu la réforme de l'or-			

	Pages		Pages
ILLUSTRATIONS:—S. S. Pie X	1, 244	Mgr Jean Langevin	277
M. J.-N. Miller	14	Le vieux moulin à vent de l'Hôpital-Général	321
Exercices de dessin	19	M. l'abbé Chandonnet	336
Plume et porte-plume	28	Mme d'Youville	385
Monument Champlain	56	M. l'abbé P. Lagacé	423
Monument Laval	65	Les armes des provinces du Canada	484
Le monument des Braves	129	R. P. Jacques Marquette	513
Le monument Jacques-Cartier	193	Mgr L.-N. Bégin	536
Mgr Edw. Horan	207	Monument Montcalm	577
Le monastère des Ursulines des Trois-Rivières	252	Mgr Th.-G. Rouleau	585
Le monument du P. Massé	257		